

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

TROIS FLEURONS.

Sur un trône, foyer de splendeurs éternelles,
Par delà l'univers, règne le Tout-Puissant ;
Les anges prosternés se couvrent de leurs ailes
Devant son front éblouissant ;
Séraphins, chérubins, principautés, archanges
Chantent en tremblant ses louanges ;
La terre frémit sous ses yeux :
Il pourrait la briser comme une bulle frêle,
Éteindre les soleils au seul vent de son aile,
Et plier la tente des cieux.

Pourtant, sans redouter sa puissance incréée
Trois mortels inondés de divines clartés
S'élèvent jusqu'au haut du séjour empyrée
Et s'enivrent de ses beautés !
D'ineffables concerts les saints pourpris frémissent ;
Mille harpes d'or retentissent,
Et, sous les portiques divins
La suite de l'Agneau, toutes les vierges âmes
Présentent à Jésus ces trois cœurs pleins de flammes
Et les joignent aux séraphins.

“ Je les ai vus grandir comme un astre se lève,
Chantent les chérubins sur leurs lyres de feu,
Ils n'avaient qu'un désir, ils n'avaient qu'un seul rêve
Ils ne soupiraient qu'après Dieu.
Je les ai vus tous trois dans leur courte carrière
Monter de lumière en lumière,
Voler de vertus en vertus.
Ils avaient du midi les feux dès leur aurore.
Quoiqu'ils fussent mortels, l'ardeur qui nous dévore
Dévora leurs cœurs pour Jésus.

" Je les ai vus, malgré cette prison de fange
 Égaler leur élans à nos divins transports,
 Déployer vers les cieus l'aile blanche de l'ange
 Malgre les chaînes de leurs corps.
 Devant eux les splendeurs du monde se découvrent,
 Mais pour le ciel seul leurs yeux s'ouvrent,
 Au ciel seul aspire leur cœur.
 Loin des sentiers dorés que le monde leur trace
 Ils vont, nouveaux preux, sous l'étendard de la grâce,
 Se faire soldats du Sauveur.

" Stanislas et Gonzague ont méprisé les trônes,
 La pompe et le renom de l'humaine grandeur ;
 Princes, ils ont changé de mortelles couronnes
 Pour la couronne du Sauveur.
 La candide pudeur qui fait leur diadème
 Rayonne d'un éclat suprême :
 Chantons ces fils de Loyola !"
 Ils disent : tous les cieus d'une voix unanime
 Répètent les vertus de ce trio sublime
 Gonzague, Berchmans et Kostka.

* * *

O monde, qu'offres-tu qui ressemble à leur gloire ?
 Que sont donc tes guerriers, tes rois, tes conquérants,
 Qui foulent l'univers sous leur chars de victoire
 Et l'étonnent d'exploits sanglants ?
 Du haut de leurs pavois il faut bientôt descendre
 Au sein de la commune cendre,
 Où se confond toute grandeur,
 Et le monde, courbé sous leur faste suprême,
 Se redresse, poursuit leur nom de l'anathème
 Et le redit avec horreur.

Si, pour éterniser leur mémoire superbe,
 Ils élèvent aux cieus de vastes monuments,
 Le temps jaloux, bientôt va confondre sous l'herbe
 L'obélisque et leurs ossements.
 Égypte, redis-nous ces rois dont la démence

Enchaînait une foule immense
 A des ouvrages de géant :
 Leurs noms sont disparus, et dans les pyramides,
 Le pâtre ne voit plus que des crânes arides,
 Derniers restes de leur néant.

Napoléon, ce dieu que portait la victoire,
 Qui subjugua l'Europe et l'Asie en courant,
 Et, traînant tous les rois au pied de son prétoire,
 Faisait courber leur front tremblant,
 Disposait à son gré des sceptres, des couronnes,
 Et leur distribuait les trônes
 De son trône continental,
 Napoléon tomba de cette haute cime :
 Un noir écueil reçut le colosse sublime
 Lancé loin de son piédestal.

Oui, monde, tes grandeurs ne sont qu'une chimère,
 Ta gloire n'est qu'un leurre, et tes plus doux plaisirs
 N'offrent au cœur déçu qu'une joie éphémère,
 Que suivent mille repentirs.
 Mais des élus de Dieu la gloire est immortelle,
 Leur joie est sans cesse nouvelle,
 Toujours nouveaux sont leurs transports ;
 Plongés dans l'océan de la divine essence,
 Ils possèdent tout bien, et leur intelligence
 De tout être voit les rapports.

Ah ! ces trésors n'ont pas de terme qui les nomme,
 A nos yeux, à nos cœurs ils restent inconnus,
 Et malgré ses efforts jamais l'esprit de l'homme
 N'entrevoit les biens des élus.
 Mais nous savons, ô Saints, ici-bas votre gloire ;
 Car vos restes, votre mémoire
 Reposent aux sacrés autels.
 Vous êtes vénérés sur tous les points du globe,
 Ces honneurs que le temps aux rois sitôt dérobe,
 Pour vous, élus, sont éternels.

Berchmans, Kostka, Gonzague, ô fleurs de cette terre,
 Pleines, dès le matin, du parfum le plus pur ;
 Frais papillons, dont rien ne froissa la poussière,
 Ni les ailes d'or et d'azur,
 Vous êtes les fleurons de votre Compagnie ;
 Partout votre clarté bénie
 Illumine son noble front.
 Quand ses noirs ennemis la traquent avec rage
 Votre douce splendeur fait tomber leur outrage,
 Et votre gloire les confond.

Où ils immaculés d'une plage flétrie,
 Puisque vous ne pouviez longtemps vivre en ces lieux,
 Sur vos frères daignez du haut de la patrie,
 Daignez souvent jeter les yeux !
 Et quand leur Compagnie en une autre contrée
 De l'impiété conjurée
 Doit fuir les arrêts furieux,
 Angés bénis, venez des sphères immortelles,
 Prenez ce Nazareth, portez-le sur vos ailes
 Sous d'autres plus fidèles cieus.

Légion de Jésus, lève ton front sublime !
 Puisque Dieu te donne ces trois saints radieux
 Il ne permettra point que l'esprit de l'abîme
 Ternisse tes faits glorieux.
 On peut amonceler autour de toi l'orage
 Et voiler ton front d'un nuage,
 Traîner au gibet tes enfants ;
 On peut lancer sur toi les fanges de la haine ;
 Mais toujours brilleront sur ta tête sereine
 Ces trois astres resplendissants.

ÉMILE PERRIN.

LE CARDINAL PIE

ÉVÊQUE DE POITIERS.

IV

DE LA GUERRE D'ITALIE AU CONCILE DU VATICAN

(1859-1869)

Le 2 mai 1859 la France déclara la guerre à l'Autriche. Mgr Pie disait à ses prêtres : " Soit qu'on considère notre adversaire, puissance catholique et inoffensive ; notre allié, puissance sacrilègement ambitieuse et révolutionnaire, ou les conséquences inévitables de cette agression il y a là de quoi jeter l'épouvante dans nos cœurs."

La victoire des armes françaises ne dissipa point ces craintes. Les journées de Magenta et de Solferino avaient enflammé le patriotisme même du clergé. La parole de l'Évêque avait déjà commencé à redresser les esprits, quand l'Encyclique du 18 juin parvint à Poitiers. Rappelant énergiquement l'excommunication fulminée par les Canons entre le violateurs du domaine de saint Pierre, la lettre pontificale protestait contre le soulèvement des Légations. Le Pape demandait de prier. Il fut obéi immédiatement : on terminait à Poitiers la retraite ecclésiastique.

Le lendemain, 11, la paix de Villafranca était signée ; la dépêche qui l'annonça fit éclater l'enthousiasme de toute la réunion prête à se séparer. Ce n'était pas assez. Aussitôt, au nom de ses prêtres, Mgr Pie rédigea et adressa au saint Père une lettre de congratulation pour le ferme langage de son Encyclique.

En décembre 1859 parut la fameuse brochure : *Le Pape et le Congrès*. Elle concluait : " Le Congrès devra reconnaître comme un principe essentiel de l'ordre européen, la nécessité du pouvoir temporel du Pape ; c'est le seul point capital. Quant à ce pouvoir lui-même, la ville de Rome en résume surtout l'importance ; le reste n'est que secondaire. Il faut donc que la ville de Rome et le patri-

moine de saint Pierre soient garantis au Pape par les grandes puissances, avec un revenu considérable que les États catholiques paieront comme un tribut de respect et de protection au Chef de l'Église..."

On ne pouvait livrer plus hypocritement le Pape à ses ennemis que ne le faisait ce libelle, que l'on savait avoir été inspiré par Napoléon en personne. A la lecture, de cette pièce, l'indignation fut le premier mouvement de Mgr Pie. Le dimanche de la fête solennité de l'Épiphanie, 1860, il monta en chaire et développant l'Évangile du jour, il en vint à parler d'Hérode, dont il dénonça la ruse, en recommandant fortement de se séparer de lui et de sa politique.

L'allusion fut comprise. L'évêque de Poitiers ne crut point cependant devoir s'arrêter là et le dimanche suivant il fit lire à la grand'messe de la cathédrale, en sa présence, une lettre pastorale condamnant les erreurs de la brochure : *Le Pape et le Congrès*. Il y dénonçait une vaste conspiration de fausseté et d'hypocrisie contre laquelle il était temps de parler et d'agir. "La violation des droits temporels du Saint Siège blesse toutes les lois de la justice, de l'ordre, de la propriété, de la souveraineté. Mais, en outre cette spoliation constitue contre la divinité cet outrage particulier qui est le sacrilège." Telle est la thèse qu'il soutenait dans cette lettre pastorale.

Au reçu de ce Mandement il y eut partout un soulagement de la conscience catholique; mais les spoliateurs ne se laissèrent point arrêter par si peu.

Le 19 janvier le Pape publia une Encyclique dénonçant l'attentat combiné du Piémont et de la France contre le domaine de l'Église. Le 29, *l'Univers*, ayant courageusement publié cette pièce, fut immédiatement supprimé par décret impérial.

Dès le 24, Mgr Pie s'était hâté de faire publier l'acte pontifical dans toutes les églises de la ville, et le 31 il en fit le commentaire dans un Mandement. Un beau passage de ce Mandement est celui où, citant le panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry, il emprunte à Bossuet cette réplique à l'adresse de ceux qui accusent le Pape de sacrifier la religion pour une *motte de terre* : "Est-ce là, dira-t-on, un digne sujet pour donner du sang et pour troubler un royaume? —Je confesse, répond Bossuet, que voilà un raisonnement digne d'un hérétique ou d'un libertin, des propos familiers aux politiques impies."

Mgr Pie reçut des félicitations de Mgr de Salinis, de Mgr Guibert et d'autres; bientôt toute l'Europe n'eut qu'une voix pour leur faire écho. Le gouvernement français de son côté s'alarmait et mena-

çait, sans cependant oser frapper l'épiscopat pour le moment présent ; mais sa politique spoliatrice continua.

C'est alors que, le 26 mars, fut fulminée à Rome la Bulle pontificale d'excommunication majeure contre " tous ceux qui avaient pris part à la rébellion, à l'usurpation et à l'invasion criminelle du domaine de l'Église, et de même contre leurs commettants, fauteurs, auxiliaires, conseillers, adhérents, participants aux mêmes actes."

On connut en France l'existence de cette Bulle avant d'en connaître le texte. Ce fut, pour la mauvaise presse, une belle occasion de mentir, en fabriquant sous le nom de Bulle une pièce de fantaisie où l'acte pontifical revêtait toute sorte de travestissement. Puis, au moment où les journaux catholiques s'apprêtèrent à publier la Bulle véritable, le gouvernement le leur interdit positivement.

Une conduite d'une partialité aussi révoltante ne fit qu'animer le courage de Mgr Pie. Le jour de Pâques, l'Évêque monta dans la chaire de sa cathédrale et, devant un peuple immense, lut lui-même la Lettre qu'il faisait lire en ce même jour dans chacune des églises de sa ville épiscopale. Il ne venait pas présentement, disait-il, promulguer la Bulle pontificale ; mais cet acte on le discute, on le commente, on le dénature dans des feuilles qui pénètrent dans son diocèse ; il a donc le droit et le devoir de ne pas garder le silence. Puis il fustigea magistralement les lâches et les fourbes qui se permettaient de telles indignités, et déclara leurs articles " contraires aux règles les plus vulgaires de l'honneur, de la justice, de la religion et du droit des gens."

Après un tel discours, la Bulle était promulguée, sans qu'on en eût rien cité ; de plus elle était vengée.

C'était bien de venger les actes judiciaires du Pape ; mais l'assister c'était mieux. Mgr Pie dès lors prit l'initiative de ce qui devint l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre et de l'enrôlement d'une armée de volontaires au service du Pape. A la fin de mars le général de La Moricière, encouragé par lui, alla prendre le commandement des troupes de Pie IX. L'élan était donné.

Dieu cependant permit le triomphe momentané de l'iniquité. Le 10 septembre 25,000 Piémontais envahirent les Marches et l'Ombrie, marchant à l'écrasement de 4,600 jeunes volontaires que Cialdini, dans de lâches proclamations, traitait " d'aventuriers étrangers, conduits dans ce pays par la soif de l'or." Le gouvernement français laissait faire, et déclinait diplomatiquement toute responsabilité avec ces attentats, qu'il favorisait sous main.

Le désastre de Castelfidardo suivit de près ; il jeta l'Église dans la stupeur. " Ils sont tombés, ces braves," s'écria Mgr Pie, " en amassant autour de leur nom autant de gloire que d'autres ont amassé autour du leur, de mépris et d'exécration."

Le 11 octobre, un service solennel fut célébré dans la cathédrale de Poitiers pour les victimes de Castelfidardo. L'édifice sacré était rempli de fidèles en deuil. Après la messe l'Évêque monta en chaire et l'on comprit que justice allait être faite.

" C'est une grâce incomparable que d'être admis à mourir pour une sainte cause... Ils sont morts pour la cause de Dieu, de l'Église et du Saint-Siège..."

" Qu'on ne dise pas de ces braves qu'ils ont été vaincus. Entendez ce bulletin laconique de leur général : L'armée n'a pas été vaincue, elle a été trahie et assassinée... Gardez pour d'autres votre pitié ; gardez-la pour ceux qui ont triomphé ou qui sont morts tenant en main les armes parricides d'un fils dégénéré... Le succès ne justifie rien ; la force ne constitue pas le droit. Dieu est patient parce qu'il est éternel, et la félonie est un mauvais appui pour un trône."

Au commencement de février 1861 parut une brochure semi-officielle : *La France, Rome et l'Italie*. On y disait que Pie IX par son aveuglement et par sa résistance aux conseils de la France, était le premier coupable de la spoliation dont il était la victime... Le gouvernement français avait fait son devoir ; mais il ne pouvait pas l'impossible... Ceux qui protestaient étaient les vrais ennemis du Saint-Siège et de la religion, en même temps que de la France.

Mgr Pie ne put se taire. Son indignation éclata, et il la versa ardente dans une lettre pastorale qui allait devenir célèbre. " Le mystère d'iniquité se poursuit et il est à la veille de se consommer... C'est un malheureux fils qui vient déclarer publiquement à son père qu'il est un *entêté* et un *ingrat*... Ah ! écrivain, n'insultez pas aux souffrances intimes de tant de milliers de chrétiens, ne riez pas des tortures ineffables qu'ils endurent dans le sentiment de leur foi religieuse et de leur piété filiale..."

Parlant du roi de Piémont, l'Évêque remerciait le Pape d'avoir refusé " de prendre pour son *vicair*e un prince, complice des plus atroces forfaits de la révolution, brutal agresseur des faibles, le spoliateur de sa propre famille, l'instigateur et le bénéficiaire des usurpations les plus révoltantes."

L'empereur des Français eut son tour. Le coup l'atteignit au

front, qui en resta marqué d'un stigmaté ineffaçable. " Depuis dix-huit siècles il est un formulaire en douze articles que toutes les lèvres chrétiennes récitent chaque jour. Dans ce sommaire de notre foi figurent et le nom mille fois béni de la Femme qui a donné naissance humaine au Fils de Dieu, et le nom mille fois exécration de l'homme qui lui a donné la mort. Or cet homme ainsi marqué du stigmaté déicide, cet homme ainsi cloué au pilori de notre symbole, quel est-il donc ? Cet homme, ce n'est ni Hérode, ni Caïphe, ni Judas ni aucun des bourreaux juifs ou romains. Cet homme c'est Ponce-Pilate. Et cela c'est justice. Hérode, Caïphe, Judas et les autres ont eu leur part dans le crime ; mais enfin rien n'eût abouti sans Pilate. Pilate pouvait sauver le Christ, et sans Pilate on ne pouvait mettre le Christ à mort. Le signal ne pouvait venir que de lui : *Nobis non licet interficere* disaient les juifs.

" Lave tes mains, ô Pilate ; déclare-toi innocent de la mort du Christ. Pour toute réponse nous dirons chaque jour, et la postérité la plus reculée dira encore : Je crois en Jésus-Christ... qui a souffert sous Ponce-Pilate, *passus sub Pontio Pilato*."

L'allusion était à jour. Aussi le 28 février, on lut au *Moniteur* que le mandement de l'Évêque de Poitiers était déféré au Conseil d'État. La lettre de M. Rouland, qui le lui notifia, l'invitait à prendre connaissance de l'acte d'accusation, et à présenter sa défense dans un *Mémoire justificatif*.

Mgr Pie déclara d'abord que, l'appel comme d'abus étant basé sur les *articles organiques*, il faisait ses réserves sur la compétence du Conseil d'État. Il réfuta ensuite le rapport point par point. " Il a vengé l'honneur du Saint-Père outragé de la manière la plus indigne ; il n'a pas outragé le gouvernement dans la personne de son chef. Quant au trait final, à cette évocation du personnage de Pilate, l'Évêque l'a faite, *non pour dévouer le Souverain à toute l'âpreté des haines religieuses, mais bien pour l'avertir du rôle qui l'attend, s'il obéit aux injonctions de la Révolution*."

La majorité tout naturellement déclara l'abus ; l'empereur signa l'arrêt le samedi saint, 30 mars. Singulière coïncidence qui plaçait en un tel jour et sous une telle plume le jugement de l'allusion au jugement de Pilate. Mgr Pie s'en consola facilement : il venait de recevoir du Saint-Père " de nouvelles félicitations pour la magnanimité et l'ardeur avec lesquelles il continuait de défendre la cause de l'Église et les droits du Saint-Siège."

Cependant l'irritation croissante où l'on était contre ce fier défen-

seur de l'Église et de ses droits, disposait ses ennemis à découvrir un crime de lèse-majesté dans chacun de ses discours.

Le dimanche 30 juin 1861 Mgr Pie célébrait pontificalement dans sa cathédrale le fête da saint Pierre, titulaire de cette église. Après le chant de l'Évangile il monta en chaire pour donner, selon son habitude, une homélie sur la fête. Incidemment il fit remarquer qu'Hérode qui fit emprisonner saint Pierre n'était point le vieil Hérode, le meurtrier des saints Innocents, ni Hérode-Antipas qui avait fait mourir saint Jean-Baptiste et insulté Jésus-Christ dans sa passion ; mais un troisième Hérode, fils d'Aristobule.

L'évêque avait parlé d'un troisième Hérode, et l'empereur des Français portait le nom de Napoléon III. Les espions qui étaient venus assister au sermon y virent une allusion et Mgr Pie apprit quelque temps après, non sans surprise, qu'une enquête menaçante était ouverte sur le sujet de son homélie de saint Pierre.

Le gouvernement impérial alla plus loin, et le premier secrétaire de l'ambassade de Rome fit une déposition au Vatican contre l'Évêque *deux fois coupable* d'allusions injurieuses envers son souverain et le Saint-Père fut prié instamment de modérer ce prélat, sous peine de le voir bientôt livré aux tribunaux.

Cependant l'heure des grandes déclarations doctrinales de Pie IX était imminente. La tâche de Mgr Pie fut désormais de disposer les âmes à les recevoir. Il commença par en faire sentir la nécessité, en montrant le mensonge triomphant dans les esprits, tandis que l'iniquité triomphait dans les conseils du gouvernement. Un livre dont la tolérance, pour ne rien dire de plus, fut le plus grand scandale du régime impérial et peut-être la cause surnaturelle de sa chute lui en fournit une occasion solennelle ; c'était la *Vie de Jésus* par M. Renan.

Mgr Pie commença par demander à ses prêtres un jeûne d'expiation, puis il leur donna lecture d'un discours dans lequel se trouve ce passage : " Jugez à quel temps nous sommes arrivés pour que, dans une nation catholique, un homme public, occupant d'office une des chaires académiques des plus éminentes, ait pu, sans réclamation d'aucune autorité, avec des encouragements même écrire, publier et répandre partout un livre d'une telle impiété."

Les catholiques, indignés de cette oppression générale de la vérité en face de l'impiété salariée et glorifiée, voulurent élever publiquement leur protestation et se concerter ensemble pour la défense de la foi et de la liberté de l'Église. Un congrès se tint dans la ville de

Malines ; une élite de catholiques s'y donnèrent rendez-vous. Malheureusement cette assemblée animée du plus enthousiaste amour de l'Église et de son Chef, se trouva transformée par le fait de quelques-uns, en une cour plénière du libéralisme catholique.

M. de Montalembert poussa l'égarément jusqu'à prétendre que non seulement ce régime de liberté et d'égalité de la vérité et de l'erreur était un état normal et légitime, mais que c'était pour " les nations adultes " le régime idéal et l'état de perfection.

Mgr Pie crut de son devoir de signaler incidemment au Saint-Père ces dangereuses hardiesses. Il ajouta : " Je crois voir que le mal résultant de ce discours est très grand, et j'entends déjà plusieurs ecclésiastiques pseudo-libéraux se targuer du silence du Saint-Siège à qui l'orateur a publiquement soumis son discours."

La réponse de Pie IX ne se fit pas longtemps attendre. Le 8 décembre 1864, dixième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de Marie, il publia la célèbre Encyclique *Quanta cura* suivie des quatre-vingts propositions du *Syllabus*, ce magnifique résumé des déclarations formulées par le Saint-Père sur la doctrine, la morale et le gouvernement de l'Église. La raison et la religion, la nature de Dieu et la nôtre, les droits de Dieu, les devoirs de l'homme, les rapports de l'Église et de l'État, la question de l'autorité et de la liberté, celle de la société civile et de la société conjugale, tout ce qu'on avait contesté, tout ce qu'on voulait renverser, se trouvait là consolidé, relevé et replacé sur la base de la pierre angulaire, cette pierre de la foi que l'on avait voulu arracher des fondements de la société moderne, sans faire attention qu'en l'enlevant on ouvrait un gouffre dans lequel on allait voir s'effronder tout ce qui portait sur elle et ne tenait que par là.

Mgr Pie tressaillit. Tout ce qu'il avait appelé, demandé, préparé depuis le commencement de son épiscopat recevait ce jour-là, la consécration non seulement de sa vérité, mais de son opportunité.

Cependant Pie IX ne pensait pas devoir se contenter de cet acte solennel ; depuis longtemps il pensait que la convocation d'un concile général serait, dans les temps présents, un immense bienfait pour la chrétienté. Il nomma une commission chargée d'examiner et de préparer l'affaire et presque en même temps il fit adresser en son nom une lettre à une trentaine d'évêques choisis dans toutes les parties de la chrétienté, pour avoir leur pensée sur ce grave sujet.

Mgr Pie fut du nombre. Il répondit au Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation du Concile, combien il admirait l'inspiration

de Dieu dans cette initiative du Saint-Père et proposa les matières à mettre au programme de la grande assemblée. Mais avant cette réunion, voulant prendre le mot d'ordre où Jésus-Christ l'a mis, il estima qu'un voyage à Rome était nécessaire. Aussi bien, Pie IX avait-il témoigné le désir de le voir. Ce voyage devait être court. A Rome, Pie IX avait toute son admiration, et lui donna trois audiences fort prolongées. Mgr Pie dut faire une allocution à sept cents zouaves pontificaux assemblés dans la cathédrale de Velletri ; quelques jours plus tard il exhorta au Séminaire français une milice d'un autre genre. Il partit de Rome le jour même ou l'empereur d'Autriche, vaincu par le roi de Prusse à Sadowa, céda la Vénétie à Napoléon, qui la rétrocéda à l'Italie ; c'était le 5 juillet 1864.

Le 15 septembre suivant la France s'obligea par une Convention avec l'Italie à retirer ses troupes de l'État pontifical dans l'espace de deux ans, et l'Italie s'engageait à ne pas porter atteinte à ce même territoire, que de plus elle le défendrait contre les attentats du dehors. En effet le 11 décembre 1866 le drapeau français fut descendu du château Saint-Ange et les troupes rentrèrent en France.

L'évêque éleva la voix, et un triste railleur ayant trouvé plaisant d'écrire dans la presse : Voyez ce pauvre Pape, il pleure ! — " Non, dit-il, non, personne n'a droit de parler ainsi de ce cœur magnanime... A ceux qui pleureraient sur son sort, Pie IX répondrait : *Ne pleurez pas sur moi, pleurez sur vous-mêmes et vos fils.* L'abaissement de l'Europe, l'abandon de la dignité de la France, les hontes présentes et les calamités futures des nations apostates, voilà ce que pleure Pie IX."

Le 8 décembre 1866 une lettre de Pie IX invita les évêques à se rendre à Rome, dans le courant de juin suivant, afin d'y assister au 18^e centenaire du martyre de saint Pierre. Mgr Pie se rendit à l'appel, et fut pour beaucoup dans la rédaction de l'adresse où les évêques disaient : " Convaincus, Très Saint-Père, que Pierre a parlé par la bouche de Pie, tout ce que vous avez dit, confirmé, publié, pour maintenir l'intégrité du dépôt divin, nous le disons, nous le confirmons, nous le publions etc."

Cependant le retrait des troupes françaises avait laissé Rome et son territoire dans un état au moins temporaire de tranquillité ; elle ne devait pas être longue. Garibaldi envahit les États pontificaux et menaça la Ville sainte ; mais à Monte-Rotondo et à Mentana les zouaves du Pape donnèrent une rude leçon à cet impie fibustier ; la France au dernier moment avait jeté son épée dans la

balance et le *Jamais* solennel de M. Rouher avait rassuré le monde catholique. Mgr Pie se hâta d'en exprimer au gouvernement français sa profonde reconnaissance ; il alla même remercier l'empereur et profita de cette visite pour lui donner cet avertissement suprême :

“ Sire, les races qui sont montées sur le trône y sont restées tant qu'elles furent fidèles à Jésus-Christ.”

En 1868 Mgr Pie eut la consolation de voir les PP. Dominicains ouvrir un couvent de leur Ordre. Puis le Concile de la Province d'Aquitaine se réunit à Poitiers ; son premier décret fut sur *saint Hilaire, docteur de l'Église*. Un chapitre spécial fut consacré à la recommandation du culte de saint Joseph. Pour tout le reste ce concile fut comme l'aurore du Concile du Vatican.

À la fin de juin, Pie IX publia l'Indiction officielle du concile général pour le 8 décembre de l'année suivante. Parmi les circonstances qui pouvaient y faire obstacle, se trouvait l'état présent des affaires de l'Europe. Le ciel politique était à la tempête, et tandis que l'édifice spirituel de l'Église s'appêtait à recevoir son splendide couronnement, de sourds craquements se faisaient sentir dans l'édifice de l'État.

Mgr Pie priait et se sanctifiait en vue du concile ; surtout il recommandait ce grand intérêt de l'Église à la Mère de Dieu, reine du Cénacle et présidente du premier concile œcuménique. Cependant l'infailibilité doctrinale du Pape paraissait devoir entrer dans le programme de cette assemblée plénière. Mais à peine l'idée de cette définition était-elle entrée dans le domaine public par un article célèbre de la *Civiltà Cattolica*, qu'elle y avait soulevé des tempêtes du côté où l'on s'y attendait le moins. M. de Montalembert, Mgr Dupanloup, le P. Gratry ne questionnaient cependant que *l'opportunité* de cette définition. Puis vint en Allemagne le mouvement schismatique de Dœllinger. Le mystérieux mémoire adressé aux évêques de France, d'Angleterre et d'Allemagne suivit de près ; enfin parut le livre de Mgr Maret : *Du Concile général et de la Paix religieuse*. On fit grand bruit de ce triste écrit. Dom Guéranger le réfuta victorieusement dans sa *Monarchie pontificale*.

Le 29 septembre 1869, vingtième anniversaire de son élection à l'épiscopat, Mgr Pie disait à son clergé réuni autour de lui : “ Non, jamais je ne ferai ni à la promesse de Jésus-Christ, ni à l'assistance de l'Esprit-Saint, ni à ma raison, cet outrage de croire que, quand vos lèvres, ô Pierre, rendent un oracle doctrinal, c'est de mon silence et du silence de mes frères, que cet oracle va recevoir une

valeur d'infaillibilité qu'il ne tiendrait pas de la promesse et de l'assistance divine!" Mgr Maret eut le bon esprit de reconnaître ses torts et de retirer son ouvrage; Mgr Pie là-dessus dit en présence de ses prêtres: "De grand cœur nous offrons aujourd'hui au vénérable doyen de la Sorbonne le témoignage de l'estime qui s'attache à une rétractation aussi méritoire que courageuse."

Vint le fameux manifeste du *Correspondant* annonçant avec une assurance presque impérative "que la question des rapports de l'Église avec le monde moderne serait réglée dans le sens des principes libéraux; que tous les évêques *devraient* déclarer que le règne du privilège a péri pour l'Église et que le droit commun est la seule défense qu'elle puisse désormais invoquer."

Mgr Pie en fut indigné: "Que ces hommes," dit-il, "ne se targuent pas, dans leur toge académique, d'être exclusivement les hommes de la civilisation; l'Église n'a pas cédé si absolument à leurs aréopages le privilège de comprendre et de sentir."

Le 26 octobre Mgr Pie partit pour Rome après s'être placé sous les auspices de Notre-Dame de Chartres, et de tous les saints et saintes de son diocèse.

V

DU CONCILE DU VATICAN A LA MORT.

(1869-1880)

Arrivé à Rome le 12 novembre avec Mgr d'Angoulême et M. l'abbé Gay, Mgr Pie se rendit le même jour à Saint-Pierre, pour y prier très religieusement devant la Confession. Le 18 il obtint une audience de Pie IX.

Quelques jours plus tard on apprit que deux écrits polémiques de Mgr Dupanloup venaient d'éclater en France: ses *Observations* sur l'infaillibilité et son *Avertissement* à M. Louis Veuillot.

Mgr Pie s'en montra impressionné douloureusement; mais il ne crut pas pour cela devoir sortir de la réserve qu'il s'était prescrite. Il se contenta de dire: "Le Concile y gagnera. S'il manquait quelque chose pour avertir que le moment est arrivé de définir l'infaillibilité du Pape, on est à même de voir que rien n'est plus urgent aujourd'hui..."

Plein de la grandeur toute surnaturelle de ce qui se préparait, Mgr Pie donna beaucoup à la prière dans ces premières semaines. Il n'y eut presque pas de jour où, malgré l'accablement des visites et des affaires, il ne se rendît en pèlerin, soit aux grandes basiliques, soit aux sanctuaires les plus renommés.

Ce fut le 8 décembre que l'ouverture du Concile général du Vatican se fit solennellement dans la basilique de Saint-Pierre. Le 14, la seconde Congrégation générale s'étant réunie pour l'élection de vingt-quatre Pères, qui devaient composer la Commission de la Doctrine et de la Foi, Mgr de Poitiers fut nommé le *second* ! Il avait obtenu 470 voix sur 700 votants.

Le choix des évêques de cette Commission, et spécialement le choix de Mgr Pie, avait une très haute signification ; il donnait déjà le sens de la direction qu'allaient prendre les choses. Pour lui, cette première victoire des doctrines qu'il représentait le trouva calme, mesuré et condescendant, comme à l'ordinaire.

Le 14 janvier Mgr Pie dut prêcher dans l'église de Saint-André *della Valle* ; tout en prêchant sur saint Hilaire, il était constamment en plein Concile du Vatican. " La paix dans la vérité. Le Saint-Siège l'unique siège de la vraie foi..."

Le premier travail auquel s'employa cette Commission fut l'élaboration de ce qui devait fournir la constitution dogmatique préliminaire sur la foi, la raison et la révélation. Le cardinal Pecci (aujourd'hui Léon XIII) demanda à l'évêque de Poitiers d'introduire la condamnation de l'ontologisme, et de coordonner et présenter les différentes questions dans leur ordre logique.

Rien n'était plus conforme aux vues de Mgr Pie ; aussi ceux qui attendaient beaucoup de lui ne furent point trompés. A quelques jours de là, il fut chargé, par toute la Commission de la Foi, de présenter son rapport à la Congrégation générale des Pères. Il s'y mit avec zèle, et s'en acquitta si parfaitement, à la satisfaction de tous, que cela lui valut un vrai triomphe.

Ce fut le 12 avril que Mgr Pie lut publiquement ce grave et habile rapport. Douze jours après, la Constitution dogmatique *Dei Filius* était votée en session solennelle, à Saint-Pierre, par tous les Pères du Concile.

Cependant l'urgence d'aborder l'infailibilité ne tarda pas à se montrer à toutes les âmes sincères ; la définition n'était plus seulement opportune, elle avait été rendue nécessaire par tout ce qu'on avait

fait pour l'empêcher. Ce fut encore Mgr Pie qu'on chargea de l'introduire et de la présenter à l'auguste assemblée.

L'évêque de Poitiers exposa donc et expliqua l'origine, la perpétuité, l'objet et l'étendue du pouvoir pontifical ; puis il aborda le chapitre sur l'infaillibilité comme corollaire logique et obligé de la doctrine exposée. Ce rapport fut décisif.

Cependant aussitôt la lutte s'était ouverte sur ce grave schéma de l'infaillibilité, par un feu de discours si nombreux, si prolixes, qu'ils ne laissaient pas entrevoir sitôt une solution qu'on savait d'ailleurs pouvoir être arrêtée par tant d'événements du dehors. Mgr Pie, chargé de faire un nouveau rapport dut être présent à toutes les réunions et entendre tous les discours. Il n'y put suffire et dut prendre quelque jours à la campagne.

À l'intérieur du concile, les séances devenaient de plus en plus agitées. Mgr Pie en sortait souvent attristé, plus d'une fois excédé, mais jamais découragé. Si laborieuse que fût la lutte, pour rien au monde il n'eût voulu quitter le terrain avant d'avoir pour sa part assuré la victoire.

Le mois de juillet arriva. Plusieurs des chefs de la minorité quittèrent Rome et le Concile ; Mgr Pie en fut bien chagrin. Le 13 le Concile vota sur l'ensemble du schéma. Sur 601 votants, 451 répondirent *placet*, 88 *non placet*, 62 *placet juxta modum*, c'est-à-dire sous condition.

Le Concile, qui voulait la paix, la voulait dans la vérité ; la majorité accentua donc davantage le sens des phrases contredites. Le 18 juillet 1870, l'infaillibilité du Pape fut solennellement proclamée à Saint-Pierre, par l'unanimité des Pères présents, moins deux, dont un alla déposer son acte de foi aux pieds du Saint-Père le même soir, et l'autre le lendemain matin.

Le 19 commençait la guerre franco-allemande ; un mois plus tard les Piémontais faisaient dans Rome leur entrée triomphalement sacrilège, et le Concile, forcément interrompu, voyait la reprise de ses travaux indéfiniment ajournée. Heureusement la barrière avait été placée, le rempart élevé. Les orages pouvaient venir. Dieu avait mis en sûreté l'unité de son Église, et il avait dit aux peuples ballotés par la Révolution que là où le Vicaire de Jésus-Christ allume le phare de la doctrine, là est le port du salut.

Mgr Pie rentra à Poitiers le 24 juillet. On lui fit une ovation, comme il convenait après une telle campagne. Mais déjà il s'agissait de panser les plaies de la patrie temporelle et de laisser tranquille-

ment la patrie spirituelle en possession de cette grande vérité que tous ses enfants s'empressèrent de reconnaître les uns après les autres.

La France était en armes ; l'Empereur avait demandé des prières publiques ; Mgr Pie s'empressa de les prescrire ; il ne se faisait pas illusion ; la lutte allait être terrible et le choc meurtrier ; il faut expier, se sanctifier et prier.

Les revers arrivèrent coup sur coup sur la pauvre France ; Mgr Pie était à son poste, organisant un Comité de secours, visitant les blessés qui déjà arrivaient à Poitiers, se multipliant pour suffire à tout. Jamais plus qu'alors il ne s'était montré le père de son peuple.

Puis vint la lugubre journée de Sedan, et la proclamation de la République à Paris. L'évêque ne s'en émut ni s'en étonna. Le point de vue divin des choses était ici, comme partout, celui auquel s'était placé l'homme de Dieu. "Voilà le jour de la vengeance du Seigneur, voilà l'année du jugement de Sion," disait-il avec le prophète Isaïe.

La nouvelle de l'envahissement de Rome par les hordes piémontaises mit le comble à la douleur de Mgr Pie. Tout était donc consommé.

Cependant la guerre continuait ses fureurs. Le flot sanglant des blessés inondait déjà la ville et le diocèse de Poitiers. Tout ce que l'Évêque pouvait mettre à leur disposition, séminaire, collèges, maisons religieuses et ecclésiastiques, il l'ouvrait, l'appropriait à ce service hospitalier.

Le Pape venait de parler dans son encyclique *Respicientes* ; c'était la voix d'un prisonnier demandant justice contre son geôlier et son spoliateur. L'Évêque de Poitiers traduisit cette protestation dans une lettre pastorale contre le forfait que le Piémont ne faisait qu'aggraver, en voulant la justifier.

Ainsi Rome et la France se partageaient les regards de ce cœur désolé, mais non découragé. N'espérant plus qu'en Dieu, il suppliait uniquement les chances du salut d'après les forces surnaturelles de la prière.

Les grands maux de la France ne devaient trouver de terme, ou pour mieux dire, de trêve, que dans une paix plus cruelle que la guerre elle-même. Puis après le sang on eut le feu dans les fureurs de la Commune.

Les grandes douleurs publiques avaient allumé dans l'âme de Mgr Pie un ardent désir de sa propre sanctification. Il résolut d'aller faire une retraite spirituelle à la maison des Pères Jésuites de Paris,

rue de Sèvres, sur la tombe des Religieux martyrs de la Commune.

Là, parmi les ruines et les cendres, il fit sa préparation à la mort. Le martyr lui faisait envie. Cette retraite lui mit aussi au cœur une pensée de zèle pour la restauration religieuse, doctrinale, sociale et politique de la France.

Avec quelle ardeur il travaillait à ce relèvement de sa chère patrie, de laquelle seule il espérait le rétablissement du pontife bien-aimé dans tous ses droits !

Um moment on se crut à la veille de voir revenir au trône où l'appelaient et la Chambre et le pays, le rejeton des monarques à qui la France devait, après tout, sa gloire la plus pure. Cette heure cependant ne devait point venir, et dès lors la pauvre France redescendit pas à pas la pente qui l'entraîne comme fatalement à l'abîme. Les bons se divisèrent, les méchants au contraire serrèrent leurs rangs.

Mgr Pie se convainquit définitivement qu'un miracle seul pourrait sauver la France ; et ce miracle il le demanda au Sacré-Cœur de Jésus. Mais en même temps il résolut plus que jamais de ne rien épargner pour mettre une digue au mal et préparer par l'éducation des générations mieux disposées à faire l'œuvre de Dieu, et comme le clergé doit être le sel de la terre, il songea par-dessus tout à l'élever à la hauteur de sa mission.

L'affaire qu'il plaçait à la tête des œuvres de sa vie épiscopale, c'était la fondation et l'institution canonique d'une Faculté de théologie à Poitiers. Or ses vœux en ce point furent enfin remplis ; le 1^{er} octobre 1875 le Bref d'érection canonique fut expédié, et le 2 février suivant Mgr Pie bénit les fondements des constructions destinées à abriter les étudiants.

Le 5 février Mgr Pie eut à pleurer la mort de sa mère bien-aimée ; plus que jamais à partir de ce moment il détachait son cœur des choses de la terre ; puis, moins d'un an plus tard la mort de Pie IX acheva de le faire soupirer désormais uniquement après la patrie céleste.

Léon XIII ayant exprimé à plusieurs reprises le désir de voir Mgr Pie, celui-ci se rendit aussitôt à Rome, et le 30 octobre eut le bonheur d'une audience du nouveau pontife. Le 12 mai suivant Léon XIII préconisa l'évêque de Poitiers cardinal de la sainte Église romaine. Les félicitations vinrent pleuvoir de toutes parts sur le nouveau dignitaire. Mgr Guibert, archevêque de Paris lui écrivit :

“ Tous les cardinaux français sont presque à bout d'âge... Vous

êtes jeune encore, et je prie Dieu avec confiance qu'il vous garde longtemps. Je n'ose pas espérer que vous verrez la fin de nos troubles et la paix enfin rendue à l'Église ; mais vous serez là pour soutenir nos bons catholiques, qui sont vraiment admirables par leur zèle et leur dévouement."

Hélas ! le temps était ce qui devait manquer le plus à cette nouvelle carrière. Déjà, dès les premiers pas, elle touchait à son terme ; et les derniers services que le Cardinal de Poitiers s'apprête à rendre à l'Église ne précèdent que de peu de mois l'heure de sa récompense.

Au moment même où Mgr Pie allait être promu aux honneurs du cardinalat s'engageait et se poursuivait contre l'Église une odieuse campagne. Les honteux décrets de dispersion portés contre les congrégations religieuses venaient de soulever l'indignation de tous les honnêtes gens. Malgré la réserve prescrite au futur Cardinal, dans les intérêts de l'Église plus que des siens, Mgr Pie était résolu à se montrer fermement dans une affaire qui touchait, pour ainsi dire, à la prunelle de ses yeux.

Malheureusement son métropolitain, l'archevêque de Bordeaux avait pris les devants avec un projet assez pâle de protestation collective, et il fallut s'en contenter pour le moment. Puis Rome le réclama de nouveau ; il assista le 22 septembre au Consistoire public, dans lequel il reçut le chapeau cardinalice avec le titre de Sainte-Marie-de-la-Victoire.

Il revint à Poitiers pour continuer à lutter contre le mal qui grandissait, sans rompre néanmoins en visière avec l'autorité établie ; le doux Léon XIII lui avait tracé un programme et il y adhéra en toute simplicité malgré les frémissements de sa nature belliqueuse.

Puis la fin approchait à grands pas. Mgr Pie s'y préparait par un accroissement de vertu, d'humilité d'abord, en raison même de son élévation. Or, plus son âme se vidait d'elle-même, plus elle se remplissait de Dieu. Sa piété consistait en une grande religion, très profonde, très solide, très nourrie de foi et d'amour, plutôt que chargée de pratiques. La méditation quotidienne, la visite au Saint-Sacrement, l'examen de conscience le trouvèrent toujours fidèle.

Une des formes de sa religion était d'honorer et de faire honorer les saints patrons de chaque paroisse, dont il savait chacune des légendes par cœur. Son culte pour la mère de Dieu avait redoublé de ferveur après la mort de sa mère ; il devint plus tendre à mesure que les années s'écoulaient.

Mais l'exercice de sa piété était dans la charité, et celui de la charité dans la pratique du devoir. Rien de précipité cependant dans l'action. Quelles que fussent ses occupations, il se mouvait tellement à l'aise au milieu d'elles qu'il se livrait tout entier à ceux qu'il recevait, et semblait donner son temps à qui le voulait prendre.

Quelqu'un qui l'a bien connu dès sa jeunesse sacerdotale a dit que sa qualité dominante et distinctive était la *fidélité*. Il a été fidèle à Dieu, à Jésus-Christ, à son Église, au Saint-Siège et au Pape, à sa patrie et au Roi. Il a été fidèle à Marie dont le nom fut le dernier prononcé par ses lèvres. Aussi était-il temps que Dieu, qui lui aussi est fidèle, l'appelât dans la joie de son Maître.

Mgr Pie dut faire un dernier voyage à Rome; il s'y prépara comme s'il ne devait pas en revenir. Le 1er mars, il révisa son testament, et y joignit un codicille; le 9 il quitta Poitiers. Arrivé souffrant à Rome, le 23, mardi saint, il passa la plus grande partie de son temps en exercices de dévotion. Le 26, Vendredi Saint, il fut admis à l'audience du Saint-Père, avec lequel il eut une heure et demie d'entretien tout confidentiel sur les choses du temps. Elles s'aggravaient en France.

Le lendemain il apprit que le ministère français venait virtuellement de fermer la Faculté de Théologie de Poitiers. Il en fut vivement affligé.

Le 1er avril, Mgr Pie conféra encore longtemps avec le Pape. On venait d'apprendre que les décrets portés contre les religieux avaient été lancés le lundi de Pâques, 29 mars. On devine sa douleur et celle du Pape!

Le 25 avril il fit ses adieux au Saint-Père; le lendemain il quitta Rome. Arrivé à Paris le 26, il y passa huit jours à voir et entretenir le Nonce, l'Archevêque, quelques ministres et amis; mais ces visites officielles, ces négociations, ces supplications le laissèrent sans espoir d'arrêter la main du gouvernement.

Quand, le 5 mai, il revit sa ville de Poitiers, il ne manqua pas d'aller selon son habitude, s'agenouiller d'abord à Notre-Dame-la-Grande, puis il rentra à l'évêché, où l'on remarqua l'altération de ses traits et sa tristesse profonde.

Cependant il avait à acquitter une promesse et à remplir un devoir; il s'était engagé auprès de Mgr d'Angoulême, à venir pontifier chez lui le jour de la Pentecôte et présider le lendemain la réunion des Œuvres catholiques ouvrières.

Le samedi, 15 mai, malgré la fatigue il partit. Le lendemain, après

l'Évangile, il fit l'homélie dans la cathédrale d'Angoulême remplie d'une foule pressée. Puis le lundi il adressa la parole à plus de cinq cents membres de ces œuvres admirables.

Mgr Pie semblait mieux portant ; il déclara même que la séance qu'il venait de présider ne lui laisserait plus de fatigue le lendemain.

Le souper, pris ensuite avec les seuls commensaux habituels de l'évêché, fut encore animé par la plus vive conversation. Seulement le Cardinal se retira de bonne heure ; il se sentait un peu de fatigue dans les jambes.

Vers une heure du matin, 18 mai, son vicaire général, qui couchait dans une chambre contiguë à la sienne, fut soudainement éveillé par des coups frappés convulsivement dans la muraille. Il se hâta de se rendre auprès du Cardinal, qui se mourait ; il lui donna l'absolution ; déjà le malade ne parlait plus. Mgr d'Angoulême arriva alors avec les saintes huiles pour l'extrême-onction qu'on administra en toute hâte. Un moment après, c'en était fait. Mgr Pie était devant Dieu, où ses œuvres l'avaient suivi.

Lorsque Léon XIII reçut cette nouvelle, il soupira en disant : " J'ai perdu mon bras droit en France." Le nonce de son côté dit : " Le Saint-Siège a fait une perte irréparable."

L'arrivée du corps à Poitiers fut le signal d'un deuil immense. Ses funérailles furent un triomphe. Mgr Pie avait marqué la place de la sépulture dans le sanctuaire de l'église Notre-Dame-de-la-Grande. C'est là, au pied même de l'autel surmonté de la statue de Marie, que depuis dix ans, il s'était fait construire un caveau en pierre. On y descendit son corps et on l'y déposa, le visage tourné vers cette statue de la Vierge qu'il semblait prier encore.

A l'építaphe toute simple, qu'il avait lui-même composée était jointe cette prière : " Et comme, ô ma Mère, vous avez été couronnée par mes mains sur la terre, puissè-je mériter d'être couronné par votre Fils dans les Cieux." Amen.

B. E.

NOTRE INDIFFÉRENTISME LITTÉRAIRE

La société canadienne nous offre depuis des années un bien singulier spectacle ; lui parle-t-on d'éloquence sacrée ou profane, de littérature, de peinture, de science, en un mot de tout ce qui élève l'âme et lui inspire de sublimes aspirations, elle baille ! Au contraire vient-on l'entretenir de bagatelles, de futilités, la combler de représentations cocasses, elle admire, elle s'extasie, elle applaudit à outrance.

Cette réflexion va faire bondir beaucoup de nos optimistes, qui, ne voyant partout que du rose et du bleu ne sauraient croire que l'on puisse broyer du noir pour peindre un petit coin du sol de leurs amours. Pourtant, s'ils ouvraient tant soit peu les yeux et daignaient seulement noter à mesure qu'ils se présentent, les engouements grotesques, les enthousiasmes inexplicables, souvent ridicules de la foule, dans nos grandes cités surtout, ils verraient à l'instant qu'ils perdent un temps infiniment précieux en jouant à l'indignation au sujet d'un fait que les événements viennent malheureusement confirmer chaque jour.

Sait-on comment Octave Crémazie appelait la société canadienne en 1866 ? Une "*société d'épiciers !*" Pour un poète il n'est pas flatteur, comme on le voit, mais ceux qui l'ont vu aux prises avec l'indifférence de ses compatriotes savent que le compliment était richement mérité. Il y aura bientôt vingt-cinq ans de cela et notre société trouve sans doute le qualificatif de son goût puisqu'elle semble s'en enorgueillir plus que jamais. Mais écoutons le chantre du *Drapeau de Carillon* nous parler des *épiciers* de son époque :

" J'appelle épicier, dit-il, tout homme qui n'a d'autre savoir que celui qui lui est nécessaire pour gagner sa vie, car pour lui, la science est un outil, rien de plus. L'avocat qui n'étudie que les pandectes et les statuts révisés, afin de se mettre en état de gagner une mauvaise cause et d'en perdre une bonne, le médecin qui ne cherche dans les traités d'anatomie, de chirurgie et de thérapeutique que le moyen de vivre en faisant mourir ses patients ; le

"notaire qui n'a d'autres connaissances que celles qu'il a puisées
 "dans Ferrière et dans Massé, ces deux sources d'où coulent si
 "abondamment ces œuvres poétiques que l'on nomme protêts et
 "contrats de vente, tous ces gens là ne sont que des épiciers. Comme
 "le vendeur de mélasse et de cannelle ils ne veulent savoir que ce
 "qui peut rendre leur métier profitable. Dans ces natures pétrifiées
 "par la routine la pensée n'a pas d'horizon. Pour elles, la littérature
 "française n'existe pas après le dix-huitième siècle. Ces messieurs
 "ont bien entendu parler vaguement de Chateaubriand, de Lamar-
 "tine et les plus forts d'entr'eux ont peut être lu les *Martyrs* et
 "quelques vers des *Méditations*, mais les noms d'Alfred de Musset,
 "de Gauthier, de Nicolas, d'Ozanam, de Merimée, de Ravignan, de
 "Lacordaire, de Nodier, de Sainte-Beuve, de Cousin, de Gerbet etc.,
 "enfin toute cette pléiade de grands écrivains, la gloire et la force
 "de la France du dix-neuvième siècle leur sont presque complè-
 "tement inconnus..."

"Le patriotisme devrait peut-être à défaut du goût des lettres
 "les porter à encourager tout ce qui tend à conserver la langue de
 "leurs pères. Hélas ! vous le savez comme moi, nos messieurs riches
 "et instruits ne comprennent l'amour de la Patrie que lorsqu'il se
 "présente, sous la forme d'actions de chemins de fer et de mines
 "d'or promettant de beaux dividendes ou bien encore quand il leur
 "montre en perspective, des hommes politiques, des appointements
 "et surtout des chances de *jobs*."

"Avec ces hommes vous verrez de bons pères de famille, ayant
 "toutes les vertus d'une épitaphe ; vous aurez des échevins, des mar-
 "guillers, des membres du parlement, voire même des ministres,
 "mais vous ne parviendrez jamais à créer une société littéraire,
 "artistique et je dirai même, patriotique dans la belle et grande
 "acception du mot."

Ne dirait-on pas que ces lignes, vieilles de près d'un quart de siècle,
 ont été écrites aujourd'hui même, tant elles reproduisent fidèlement
 l'indifférentisme littéraire qui afflige notre société. Qui voyez-vous
 en effet aux tournois hippiques, aux danses de nègres, aux représen-
 tations du cirque, aux mascarades du carnaval ? Nos avocats, nos
 médecins, nos échevins, nos députés jusqu'à nos sénateurs ! Les
 exceptions sont le petit nombre. Y a-t-il au contraire dans nos
 cercles des conférences littéraires, des réunions où les lettres sont en
 honneur, vous voyez la plupart de ces messieurs briller par leur
 absence. Que voulez-vous, chez eux, le physique l'emporte sur le

moral ; tout ce qui touche de loin ou de près aux ouvrages de l'esprit les trouve froids, impassibles, on dirait des statues marmoréennes, mais parlez leur de chevaux, de chiens, de foules d'amusements frivoles vous les verrez aussitôt sortir de leur impassibilité, devenir tout feu, s'enthousiasmer tout comme s'ils traitaient dans une assemblée publique un sujet éminemment patriotique.

On m'accusera peut-être de forcer un peu la note et de ne point me défier assez des attraits séduisants de l'exagération. Vous avez déjà assisté à des séances littéraires et toujours il y avait salle comble, ce qui prouve qu'on est bien moins indifférent que je ne le prétends. Pardon, j'admets bien votre auditoire nombreux, mais je ne saurais souscrire à la véracité de votre conclusion. Procédez en effet, à un triage en règle, comme celui que fit Gédéon avant de marcher contre les Madianites ; n'accordez le titre de dévots, de véritable amis de l'art et de la littérature qu'à ceux qui sont venus sincèrement rendre hommage au mérite de l'écrivain, du poète, au talent de l'orateur du jour, comme le héros hébreu ; croyez-vous pouvoir trouver trois cents braves pour vous seconder et affirmer hautement que vous avez raison et que j'ai tort ? Je crains bien que non. Il vous faudra d'abord écarter tous les curieux venus pour lorgner : la toilette de celle-ci, le chapeau de celle-là, la moustache de celui-ci, le nez de celui-là, ou pour voir quels sont les galants de mademoiselle Thérèse et quelle est la tournure du couple B*** en pleine lune de miel... il vous faudra encore écarter tous les disciples de la cause sentimentale, qui trouve dans ce genre de séances un rendez-vous tout aussi commode que certains exercices religieux du soir et certaines rues le samedi après-midi, toute la famille des complaisants dont la tâche est d'accompagner une amie de campagne ou une vénérable douairière, tous les poseurs visant au titre d'amateurs des choses sérieuses pour faire leur cour à tel et tel personnage influent dont ils voudraient obtenir une sinécure, tous les amis du conférencier, auditeurs par politesse ou par intérêt qui prisent bien plus la table et le champagne de l'hôte que les phrases du causeur, tous les... Je clos ici ma kyrielle, de crainte de ne pouvoir vous accorder sur mille auditeurs quarante élus, quarante amis des muses, quarante immortels ! Ah ! s'il s'était agi d'une comédie équivoque, d'une piécette fertile en périodes sentimentales, en pirouettes de ballerines ou en rondes de bayadères vous auriez trouvé un auditoire attentif, silencieux, bien élevé, applaudissant avec entrain, un auditoire modèle enfin où commères, curieux et curieuses, amou-

reux, complaisants et poseurs se seraient entendus pour laisser à la porte le choquant de leur livrée et ne se montrer qu'avec l'habit d'un sage, d'un Solon ; mais non, c'est un conférencier, un littérateur qui cause, prêtez l'oreille aux chuchotements, aux murmures qui se croisent d'une extrémité à l'autre de la salle, l'éloge du causeur est vite bâclé :—“ Dieu ! qu'il est ennuyeux, dit-on partout ; des conférences, des causeries comme celle-là, je peux en faire à la douzaine... il croit m'instruire quand je peux lui en montrer ! Peut-on être aussi fade, aussi terne que ce pitre qui vous débite des phrases qu'il n'a pas l'air de comprendre lui-même. Heureusement que j'avais autre chose à faire en venant ici que de l'entendre ; je lui ferais beaucoup trop d'honneur en l'écoutant !... Va-t-il finir ! quand viendra donc l'opérette !... ”

Remarquez bien que les commentaires ci-dessus ont été cueillis au vol, lors d'une conférence donnée à Montréal, par l'un de nos écrivains de renom, auteur de plusieurs volumes de mérite et même membre de la Société Royale Canadienne ! Après un aussi bienveillant accueil on devine pourquoi certains littérateurs fuient les conférences comme la poudre et ne veulent plus pérorer devant un certain public, certains qu'ils sont, qu'on vient non pour les écouter mais pour continuer une causerie entamée au dehors.

Ou on choqe le conférencier en se rendant en foule pour s'occuper de toute autre chose que sa conférence, ou on le laisse gesticuler seul dans une salle où les chaises et les bancs forment la plus grande partie de l'auditoire. Voilà où nous mène le culte des extrêmes, pourtant de nos jours comme jadis, toujours :

In medio stat virtus.

Que deux coursiers de renom se disputent l'arène, que plusieurs marcheurs se fassent une lutte de milles, que le nègre refuse au blanc la palme de la danse, on accourt de tout les coins et recoins de la cité pour faire des ovations au champion et couvrir de lauriers le vainqueur, il n'y a pas assez de roses dans les serres pour satisfaire la passion des couronnes et des guirlandes, pas assez de souscripteurs pour flatter la manie des bourses et des récompenses, cependant qu'y a-t-il de plus insignifiant, en soi, que de voir un cheval l'emporter sur un autre, un marcheur faire un pas de plus qu'un rival, un nègre lever le pied plus haut qu'un blanc. Que retire-t-on en outre de ces divers spectacles ? Des connaissances bien problématiques qui servent toutefois à alimenter la causerie dans bien des salons durant des mois, on peut s'imaginer si le ton de ces causeries

est bien relevé et bien propre à faire reflourir parmi nous l'atticisme, la distinction qui ont toujours été l'apanage du génie français. M. Benjamin Sulte avait bien raison de s'écrier : (1)

“ Où est la langue littéraire ? Qui est-ce qui la parle dans notre jeune pays ? Dans quel milieu nous placerez-vous pour nous former au bon langage ? *Sera-ce dans les salons ? Il ne s'y colporte que des banalités dites pitoyablement sans verve ni couleur, sans soin, sans le moindre souci des règles élémentaires de la conversation.* ”

L'auteur des *Laurentiennes* explique ensuite comment l'impropriété de nos termes en se reflétant sur le style de nos écrivains et de nos prosateurs, met ces derniers dans une fausse position.

“ Il en résulte que, pour acquérir la force et le poids que donne la connaissance de la langue, le poète, le prosateur canadien doit fuir toute compagnie et faire bande à part, se réfugier uniquement dans ses livres, puiser dans ses amis muets la science de bien écrire et nous allons dire de bien parler. De quel secours ne serait pas pour lui la fréquentation d'un monde familier avec la souplesse, la propriété et le poli de la langue française ! Le maniement d'un outil comme la langue s'apprend beaucoup par l'exemple et par l'épreuve de tous les instants. Nous sommes privés de ces deux ressources... ”

La plupart de nos journaux savent aussi sous ce rapport répondre à merveille aux exigences, comme au goût douteux de la multitude. S'agit-il d'une conférence ? Il vous la feront savourer en cinq lignes ou il ne vous en parleront pas du tout. S'agit-il d'un concours hippique, ils n'auront pas assez de colonnes pour vous tracer *in extenso* les prouesses, la généalogie du vainqueur, qu'on ferait remonter gravement au Bucéphale d'Alexandre si l'on ne craignait le ridicule.

On est grand personnage, aujourd'hui, quand on appartient à un cercle ou à un club quelconque : club de billard, de pêche, de chasse, de gymnastique, de raquettes, de bicycles, de tir, de natation etc. etc., pas à un cercle littéraire par exemple, car celui-là on le laisse aux naïfs, aux rétrogrades qui n'étant pas de leur siècle ne comprennent rien aux grandes conceptions du jour. Aussi il n'est pas rare de voir ces clubs recruter chacun 500 à 600 membres appartenant presque tous aux professions libérales et jouir de la plus grande prospérité tandis que l'on crierait merveille si l'on voyait un

(1) *Nouvelles Soirées Canadiennes* Vol. I. page 310.

cercle littéraire comptant 300 membres actifs et se maintenant par les seules contributions de son personnel !

Mon intention n'est point de vouloir proscrire tous ces clubs. Si, pour la paix du foyer domestique, plusieurs méritent la peine capitale, il faut avouer que quelques-uns ont leur utilité mais qu'on sache donc, une bonne fois, leur assigner la place qu'ils leur convient. Il me semble que la culture de l'intelligence doit avoir le pas sur celle du corps. Chaque jour, hélas, c'est l'opinion contraire qui prévaut. L'intelligence n'a pour sa nourriture que ce qu'elle peut attrapper : les cancans du jour, les scandales de la veille, puis le menu piteux des publications hebdomadaires qui ne savent colporter que des romans et des nouvelles indigestes et tandis qu'elle vivote ainsi, le corps, ce favori auquel on ne refuse rien, fait des siennes auprès de menestrels barbouillés, de bouffons facétieux, de comédiennes des petits théâtres à dix centins ; il fête continuellement, promenant son triomphe de banquets en banquets—il faut qu'un club soit bien pauvre aujourd'hui pour ne point se donner le luxe du banquet traditionnel—allant du *Windsor* au *Balmoral*, du *Richelieu* au *Duperrouzei*, de *St Henri* au *Sault au Récollet*.

Quand donc finirons-nous par comprendre que ce n'est pas par les succès éphémères de ses rameurs, de ses pugilistes ou de ses tireurs, mais bien par son degré de culture intellectuelle, par son influence littéraire et religieuse, par le nombre de ses penseurs et de ses érudits, par la science et le renom de ses écrivains qu'une nation se distingue parmi les nations, qu'un peuple figure avec avantage aux fastes glorieux de l'histoire !

Sont-ce des rameurs qui ont rendu fameux le siècle de Léon X ? Sont-ce des pugilistes qui ont illustré le siècle de Louis XIV et mérité à la France un prestige qu'elle n'a pas encore perdu ? Que valent les palmes d'un Hanlan ou d'un Cyr à côté des fleurons immortels d'un Bossuet, d'un Bourdaloue, d'un Massillon, d'un Corneille et d'un Racine ?

Vous rêvez pour votre patrie un avenir glorieux, il ne vous sied plus, Canadiens, d'être indifférents en littérature, car ce serait travailler à l'anéantissement de ce beau rêve, ce serait empêcher sa complète réalisation.

Encouragez les clubs, les meilleurs, soit ! mais que nos cercles littéraires et religieux aient aussi leur part de vos faveurs : la part la plus grande, la plus belle ! réjouissez-vous des coupes de vos rameurs, des succès de vos pugilistes, mais réjouissez-vous encore

davantage des couronnes de vos hommes de lettres et n'attendez pas pour les acclamer qu'on leur ait brûlé de l'encens sur une plage lointaine ; enfin, créez des concours littéraires, sachez les doter, donnez au talent qui veut prendre son essor les ailes qui lui manquent ; de cette façon le qualificatif *d'épiciers littéraires* ne ternira plus l'éclat de la feuille d'érable et la nationalité canadienne pourra poursuivre avec gloire sa mission providentielle sur cette terre d'Amérique.

CHS. M. DUCHARME.

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

LES SŒURS DE LA CHARITÉ

MÉMOIRE DE S. G. MGR TACHÉ, SUR LA COMMUNAUTÉ DES SŒURS
GRISES. (1)

“ *Deus sanctus in omnibus operibus suis.* ” Ps. 67.

“ Dieu est saint dans toutes ses œuvres. ”

Toutes les œuvres de Dieu sont saintes, toutes tendent à la sanctification des âmes puisque, comme nous dit l'apôtre Saint-Paul : “ La volonté de Dieu c'est votre sanctification. ” C'est dans cette pensée que l'auteur de tout don parfait ne s'est pas contenté de mettre à notre disposition les moyens absolument nécessaires à notre salut, mais il a bien voulu de plus multiplier, avec une sorte de prodigalité, les œuvres dont l'action bienfaisante vient au secours de la faiblesse humaine, pour l'éclairer, la fortifier, la guider et la soutenir.

L'Église de Jésus-Christ a reçu de son divin époux cette surabondance de moyens de sanctification, qu'elle prodigue à ses enfants les plus délaissés, comme à ceux qui semblent l'objet des faveurs les plus spéciales ; cette pensée me semble une explication bien naturelle du nombre et de la diversité des instituts, qui ornent l'Église et qui secourent l'humanité, soumise, elle, à un grand nombre d'affections diverses. Pour tous les enfants d'Adam, de quelque tribu, de quelque âge, et de quelque condition qu'ils soient, l'apostolat chrétien est indispensable ; aussi J.-C. a dit à ses apôtres : “ Allez, enseignez toutes les nations, prêchez l'Évangile à toute créature. ” On ne peut pas concevoir l'Église sans son chef visible, confirmant ses frères dans la foi, paissant les agneaux et les brebis, sans ses évêques que le Saint-Esprit a placés dans l'Église

(1) Nous empruntons au *Manitoba* ce travail remarquable du grand et saint Archevêque de Saint-Boniface, travail fait à l'occasion des noces d'or de la vénérable Sœur Saint-Joseph, l'une des fondatrices de la mission de Saint-Boniface. — *Note de la Rédaction.*

de Dieu pour la conduire ; sans ses prêtres et ses lévites qui ont mission de prêcher, de baptiser, de pardonner, et d'immoler la Divine Victime.

Mais à côté de ce sacerdoce chrétien, et à mesure que les âges déroulent successivement les besoins des âmes, l'Église, cette bonne mère, sourit à ses enfants et met à leur service des phalanges sacrées d'hommes et de femmes, qui, sous le nom d'ordres, ou de communautés religieuses, offrent à l'humanité souffrante et menacée un secours, que l'habitude nous fait regarder comme indispensable.

Nous sommes réunis en cette circonstance, mes frères, pour bénir Dieu des faveurs qu'il nous a accordées, par l'établissement des Sœurs Grises de Montréal, au milieu de nous. L'événement qui détermine cette réunion, c'est la fête jubilaire d'un membre de cette communauté. Le 1er juin 1838, Mademoiselle Gertrude Coutlée, suivant l'exemple que sa sœur aînée lui avait donné six ans auparavant, se liait définitivement aux Sœurs Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, consacrait sans retour, son existence à Dieu par les vœux émis dans cet institut et prenait le nom de Sœur Saint-Joseph. Nous sommes au cinquantième anniversaire de cet acte, qui put paraître bien petit alors, aux yeux si faibles et si peu clairvoyants de la pensée humaine ; mais cet acte avait une grande portée dans les vues si larges et si pénétrantes de la Sagesse Divine, qui dispose tout pour la sanctification des âmes ; pour la sanctification des âmes qu'ils consacrent à lui d'abord et pour la sanctification de tant d'autres qui bénéficient de cette consécration. Dieu avait dit à sa jeune élève : " Goûtez et voyez comme le Seigneur est doux," et après cinquante ans d'une heureuse expérience, la jeune professe, devenue ancienne religieuse, dit avec bonheur à l'époux de son âme : " Votre joug est doux, votre fardeau est léger." Après cinquante ans d'expérience, elle s'écrie volontiers, Merci, mon Dieu, merci, mon Père, de m'avoir appelée à une vocation qui me permet de dire comme votre Divin Fils : " Je ne suis point venu faire ma volonté mais celle de mon Père." Après un demi-siècle d'une expérience et d'une expérience toute particulière du vœu de pauvreté, elle ambitionne de dire avec plus de conviction qu'au début : " Bienheureux les pauvres d'esprit." Loin, bien loin du monde, plus éloignée encore par le cœur que par la distance, elle a médité les divines paroles : " Bienheureux ceux qui ont le cœur pur." Cette pureté lui a donné comme une vision anticipée de Dieu. Épouse fidèle de J.-C. elle ne désirerait une autre, ou cent autres

vies, que pour les consacrer à son Divin Époux. Cet Époux céleste lui a présenté il y a cinquante ans comme cadeau de noce, une croix sur laquelle était son image, pour que toute sa vie elle la portât sur sa poitrine et dans son cœur; pour que ses yeux s'arrêtassent sur les membres souffrants de J.-C., que son cœur compatit à leurs douleurs, et la vierge fidèle a recherché et aimé les pauvres, les ignorants, les orphelins, les malades. Après cinquante années d'exercice dans ces œuvres pénibles à la nature, mais si précieuses à l'âme chrétienne, voilà que la Sœur de Charité, en renouvelant ses vœux d'obéissance, de pauvreté et de virginité, veut aussi et avec un bonheur égal, renouveler son vœu de servir les pauvres en union de charité suivant les constitutions et l'usage de son institut.

Telle est la circonstance qui nous réunit. Que votre humilité ne s'alarme pas, ma bonne sœur, je ne viens pas la blesser, en faisant votre éloge; aussi je n'ai pas pris pour texte les paroles du saint roi David: "Dieu est admirable dans ses saints," mais bien cette autre exclamation du roi prophète: "Dieu est saint dans ses œuvres." Je ne veux que développer trois pensées qui se rattachent à l'incident de ce jour et qui se ré unent par ces mots:

Une Sœur Grise; cinquante ans de profession; quarante-quatre ans de mission à la Rivière-Rouge.

10. UNE SŒUR GRISE.

Qu'est-ce que c'est qu'une Sœur Grise? C'est une personne qui, sous l'inspiration de Dieu, et avec l'approbation des supérieurs légitimes fait profession religieuse, dans l'institut fondé par Madame d'Youville, et qui accomplit, dans les différentes branches de cet institut, les œuvres que la vénérable fondatrice y a établies—ou celles que les circonstances, toujours avec l'approbation des autorités légitimes, ont ajouté.

C'était en 1731. Un gentilhomme canadien, après s'être illustré dans les guerres européennes, était revenu dans son pays natal. Né sur les bords du Saint-Laurent, M. Gauthier de Varennes de la Vérandrye, avait remonté le grand fleuve jusqu'à ses sources au Nord-Ouest. Là, la chaîne des Laurentides présentait un obstacle encore infranchi. Partout, par delà ces monts, il y avait des terres inconnues, et qu'il importait de découvrir. Des données incertaines et indéfinies faisaient soupçonner l'existence de lacs et de rivières, conduisant à l'Océan Pacifique, cette mer de l'ouest, objet des rêves

et des aspirations de tous ceux qui ont poussé les découvertes à travers le continent de l'Amérique Septentrionale.

Il n'en fallait pas davantage pour exciter chez M. de la Vérandrye l'ambition d'ajouter son nom à la liste des découvreurs intrépides qui avaient pénétré dans l'intérieur du continent ; pour exciter en lui l'ambition de doter son pays natal du riche domaine qui pouvait s'étendre à l'ouest du lac Supérieur, et des incalculables avantages qui devaient être la conséquence de la découverte d'un passage, reliant les eaux du Saint-Laurent avec celles que l'on soupçonnait se verser dans la mer de l'ouest. Le Canada, quoique très peu habité, semblait trop petit à son fils ambitieux, il fallait l'agrandir, il fallait l'enrichir ; c'est pourquoi, le 8 juin 1731, M. Pierre Gauthier Varennes de la Vérandrye laissait Montréal pour aller, à ses frais et périls, découvrir les terres de l'ouest et pousser ses explorations jusqu'au rivage de l'Océan Pacifique.

Une nièce de monsieur de la Vérandrye, jeune veuve de 30 ans, avait vu se dissiper les unes après les autres les illusions que le rang, la fortune et le monde font miroiter avec tant d'éclat aux yeux de leurs favoris.

Le monde perdait de ses séductions, la fortune menaçait de ne plus sourire ; en un mot la terre devenait trop petite pour le cœur de madame d'Youville, il lui fallait à elle aussi des découvertes, il lui fallait à elle aussi trouver un passage à travers toutes les aspérités et tous les écueils de la vie pour arriver à un océan de paix, où son cœur blessé, lacéré au contact des choses de la terre, pourrait goûter le repos qui serait pour lui la source de biens incalculables. Au mois de juin son oncle de la Vérandrye lui avait fait ses adieux ; au mois de juillet, le plus jeune de ses enfants descendait dans la tombe à côté de son père, mort depuis un an, et madame d'Youville, en pleurant sur toutes ces pertes et ces séparations, prit, durant le même été 1731, et d'après l'avis de son directeur M. du Lescoat, la résolution de se donner tout à Dieu, et de ne travailler que pour lui et pour les malheureux.

C'est donc précisément à l'époque qu'une pensée de légitime ambition poussait à la découverte du pays que nous habitons, qu'une pensée de généreuse abnégation poussait à la fondation de l'institut des Sœurs Grises, qui dans les desseins de la Providence était destiné à venir s'implanter sur les bords de la Rivière Rouge, de l'Assiniboine, de la Saskatchewan, sur les rives de toutes ces rivières

découvertes par la noble famille des de Varennes—oncles et cousins de la vénérable fondatrice des Sœurs Grises.

Le souffle de la grâce guida si sûrement et si vite le cœur de la jeune veuve vers les régions inconnues de l'abnégation la plus complète, du dévouement le plus entier, de la charité la plus industrieuse et la plus active, qu'après s'être adjoint trois compagnes, qui avaient les mêmes aspirations et la même générosité, elle fit à son Dieu l'offrande irrévocable de tout son être, en prononçant les vœux de religion le 31 décembre 1737.

Le premier de l'an 1738 est donc le premier jour dont l'aurore éclaira la communauté naissante des Sœurs Grises. L'institut existe donc depuis 150 ans.

Traçons à grands traits le développement de la première communauté fondée par une Canadienne, et cela pendant le premier siècle de son existence.

Naturellement, dans une œuvre aussi nouvelle et dans un pays nouveau, les débuts furent lents et incertains; le manque de sympathie, et par suite, l'absence d'un but parfaitement défini, fit d'abord languir cette fondation; puis, Dieu voulait lui donner le temps de plonger de profondes racines dans le sol, afin de pouvoir nourrir et soutenir plus tard l'arbre gigantesque, que nous admirons aujourd'hui.

Des frères hospitaliers avaient, dès 1694, fondé à Ville-Marie un établissement de charité connu sous le nom d'Hôpital-Général. Cet établissement subit, pendant un demi siècle, des péripéties diverses qui le conduisirent près de sa ruine. Cette ruine pourtant fut conjurée, lorsque les frères hospitaliers cédèrent leur place à madame d'Youville et à ses compagnes, qui entrèrent à l'Hôpital dans la dernière partie de 1747, c'est-à-dire près de 10 ans après la première émission de leurs premiers vœux.

Cet hôpital qui s'appelait Hôpital-Général, était loin de répondre à ce nom, puisqu'il n'avait été fondé que pour recevoir, et de fait ne recevait que des vieillards infirmes.

Les nouvelles hospitalières étendirent la sphère d'action qu'avaient tracée les fondateurs: elles reçurent des infirmes des deux sexes, des soldats invalides, des insensés, des incurables, des enfants abandonnés, des orphelins; puis comme les extrêmes se touchent, on admit des dames de condition, et on ouvrit un asile à des filles de mauvaise vie; en un mot, la nouvelle communauté sembla avoir reçu de Dieu la mission générale de faire le plus de bien possible au plus grand nombre possible.

La sagesse et le dévouement qui présidaient à la nouvelle direction de l'Hôpital-Général, purent convaincre tout le monde que la Providence voulait que l'administration en fût confiée d'une manière définitive à madame d'Youville et à ses compagnes, ce qui eut lieu ; les lettres patentes du Roi, signées à Versailles, le 3 juin 1753, subrogèrent Madame d'Youville et ses compagnes à la place des frères hospitaliers, déclarant qu'elles seraient au nombre de douze administratrices, se distribuant entre elles les emplois de la maison, sous l'autorité de l'évêque, auquel elles s'adresseraient, pour recevoir de lui des règles.

Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, ayant visité l'Hôpital-Général en 1755, revêtit de sa signature et par là sanctionna de son autorité les trois feuilles, sur lesquelles était inscrite depuis dix ans, la nature des engagements pris par madame d'Youville et ses associées ; et c'est de cette époque que les lois ecclésiastiques et civiles reconnaissent les Sœurs Grises comme communauté religieuse, propriétaires et directrices de l'Hôpital-Général de Montréal.

La conquête du Canada fit naître des inquiétudes, mais le tact et la générosité de madame d'Youville et de ses compagnes leur fit trouver des amis et des protecteurs dans ceux dont naturellement elles avaient redouté l'autorité. Les Sœurs Grises furent bien vues des Anglais comme elles l'avaient été des Français.

Une épreuve cruelle fut ménagée à la nouvelle communauté, à la fin de l'année 1771. Madame d'Youville avait complété sa 70^{ème} année ; ses travaux, ses souffrances avaient aidé l'action des ans, tout comme ses mérites avaient tressé la couronne qui l'attendait au ciel. Le 23 décembre 1771, elle s'endormit dans le Seigneur après 34 années de profession religieuse, laissant pour pleurer sa perte tous les malheureux auxquels elle prodiguait ses soins, toute la ville de Montréal qui connaissait et admirait ses œuvres—et les dix-huit sœurs grises qui lui survivaient.

Nous l'avons vu, la fondation des Sœurs Grises avait été environnée de bien des difficultés, c'est le cachet des œuvres de Dieu ; les circonstances avaient marqué son développement d'une lenteur dont l'heureux résultat a été de préparer une stabilité plus grande. La mort de madame d'Youville n'ébranla pas ce qu'elle avait fait, c'était l'œuvre de Dieu ; aussi, il nous est permis de voir avec consolation, même après la mort de sa fondatrice, le nouvel institut se développer graduellement, pendant le reste du premier siècle de son existence.

L'expérience suggéra naturellement des modifications ; les règles se complétèrent ; on abandonna quelques-unes des œuvres entreprises par madame d'Youville ; on en modifia d'autres ; des changements s'effectuèrent même parmi les sœurs, toujours néanmoins avec le même esprit, dans le même but, sous la même autorité ; les changements n'étaient pas inspirés par le caprice, mais motivés par les besoins, en sorte que la physionomie générale de l'institut reste parfaitement la même. Les Sœurs Grises sont les filles de madame d'Youville, héritières de ses vertus, riches des exemples qu'elle leur a prodigués, fortes de la protection qu'elle leur accorde ; et c'est ainsi que cette communauté aimée, respectée et admirée de tous, vit après un siècle d'existence poindre l'année 1838.

Dieu est saint dans toutes ses œuvres.

20. CINQUANTE ANS DE PROFESSION.

Pendant le cours des cent années que nous venons d'examiner, 77 personnes étaient devenues Sœurs Grises, en faisant profession religieuse ; 47 avaient laissé la terre pour un monde meilleur, en sorte qu'au commencement de 1838 la communauté ne comptait que 30 membres, et en préparait trois autres qui étaient au noviciat.

Le 1er juin de cette même année 1838, mademoiselle Gertrude Coutlée, ayant terminé son noviciat, fut admise à la profession sous le nom de Sœur Saint-Joseph, et devint la 31ème Sœur Grise alors vivante. C'est cet événement, passé il y a cinquante ans, dont le souvenir et les conséquences nous réunissent aujourd'hui dans le lieu saint. Et il me paraît tout naturel de vous dire un mot de ce qui s'est fait dans l'institut des Sœurs Grises pendant ces cinquante années.

En recueillant mes souvenirs d'enfant, je me rappelle qu'un jour de l'automne de 1838, mes compagnons de collège et moi, nous fûmes surpris de voir que l'on transportait des pierres et autres matériaux tout près de la cour, où nous prenions nos récréations. La curiosité ne fut pas lente à s'enquérir quel édifice allait s'élever là et qui viendrait s'y loger ? On nous informa que le digne curé de Saint-Hyacinthe voulait ouvrir un asile aux malheureux de sa paroisse, qu'il allait construire une maison qui s'appellerait l'Hôtel-Dieu et que les Sœurs Grises de Montréal y seraient chargées d'œuvres analogues à celles qu'elles accomplissaient à Ville-Marie.

En effet, au mois de mai 1840, quatre Sœurs Grises, accompagnées d'un vénérable prêtre de Saint-Sulpice, entraient à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. Ce fut un beau jour pour cette ville naissante, et un grand congé grava le souvenir de la fête dans l'esprit des collégiens. Ce fait avait une grande portée pour la ville de Saint-Hyacinthe, mais son action bienfaisante ne devait pas se borner à cette localité, il inaugurerait comme une ère nouvelle pour la communauté des Sœurs Grises elles-mêmes. Je l'ai dit tout à l'heure :— au mois de juin 1838, cet institut ne comptait que 31 membres, et la maison de Montréal qui jusqu'alors avait été la seule, l'unique, ne renfermait plus que 28 professes, après en avoir généreusement donné quatre à Saint-Hyacinthe. Cette générosité imprima à l'institut une impulsion toute nouvelle, en lui faisant accepter l'idée de fondation en dehors de la maison-mère et en lui attirant les bénédictions qui en ont été la suite.

Cette idée de fondations ne resta pas stérile. C'est ainsi qu'au mois d'avril 1844, quatre autres Sœurs faisaient à leur mère et à leurs sœurs en religion, ainsi qu'à leurs parents, des adieux touchants, et partaient pour la Rivière-Rouge. Au mois de février 1845, quatre autres portaient leur dévouement à Bytown, aujourd'hui Ottawa, capitale de la Puissance du Canada, et au mois d'août 1849, cinq autres Sœurs de Charité pénétraient dans la vieille ville de Champlain. Plus tard, les Sœurs de la Rivière-Rouge opérèrent une réunion complète avec la maison-mère de Montréal, dont la Supérieure redevint leur Supérieure ; en sorte qu'aujourd'hui, on peut fixer à trois le nombre des rameaux principaux qui sont sortis du tronc de l'arbre magnifique, planté par madame d'Youville. Cet arbre, enrichi de ces trois branches principales et de celles qui continuent de se produire, forme la communauté la plus nombreuse, et j'ose le dire, la plus féconde en bonnes œuvres de celles que possède notre religieuse patrie. Le tableau suivant aidera à partager l'opinion qu'il m'a inspirée.

(a) La maison-mère et fondamentale qui est à Montréal, en y comprenant la Vicairie dont elle a doté Saint-Boniface, et les trente-quatre autres établissements qui sont sous la dépendance de la Très-Honorée Mère Filiatrault, Supérieure-Générale, compte 406 professes, 57 novices, 16 postulantes, 700 vieillards, 1,052 orphelins et 3,579 enfants instruits dans les écoles ou salles d'asile. Six diocèses bénéficient de ces œuvres.

(b) La branche de Saint-Hyacinthe avec sa fondation de Nicolet

compte 12 établissements, 165 professes, 22 novices, 14 postulantes, 405 vieillards, 301 orphelins et 1,364 enfants dans les écoles et travaille dans cinq diocèses.

(c) Les Sœurs Grises d'Ottawa ont 30 établissements, 278 professes, 42 novices, 42 postulantes, 200 vieillards, 250 orphelins, 7,906 enfants dans leurs écoles, et travaillent dans huit diocèses.

(d) Les Sœurs de la Charité de Québec, en y comprenant Rimouski, possèdent 24 établissements, 231 professes, 18 novices, 40 postulantes, 179 vieillards, 982 orphelins, 4,035 enfants et travaillent dans cinq diocèses.

Réunissons ces riches moissons d'établissements, de lieux et de personnes et nous aurons le résultat admirable que voici : Les filles de madame d'Youville, dites Sœurs Grises, filles ou Sœurs de la Charité, sont aujourd'hui au nombre de 1,080 professes, leurs différents noviciats comptent 141 novices et 88 postulantes, elles dirigent 102 établissements, travaillent dans 23 diocèses, soutiennent 1,484 personnes vieilles ou infirmes, servent de mères à 2,585 orphelins, instruisent dans leurs pensionnats, académies, écoles ou asiles, 18,884 enfants, et sans qu'on le remarque, s'enrichissent de tout le bien accompli dans les hôpitaux, les refuges, les dispensaires pour les aumônes, les innombrables visites faites à domicile, et l'entretien d'enfants recueillis et placés dans des familles. Si la logique des chiffres est implacable, avouons qu'ici ses irréfutables conclusions sont pleines de douceur et arrachent irrésistiblement à l'âme ce cri d'adoration : "*Dieu est saint dans toutes ses œuvres !*" Car il est évident que tout ceci est l'œuvre de Dieu, que c'est une œuvre commencée, agrandie et multipliée pour la sanctification des âmes. Il faudrait avoir le secret de ces âmes pour dire tout le bien qui s'opère et que le monde ne voit pas. Il faudrait avoir les secrets des parvis sacrés eux-mêmes pour connaître le nombre d'enfants, d'adolescents et de personnes de tout âge qui sont au ciel, et qui n'y seraient pas si l'œuvre de madame d'Youville ne s'était pas accomplie, ou si les généreuses continuatrices de cette œuvre admirable n'étaient pas animées de l'esprit de leur bien-aimée fondatrice.

Ne nous étonnons pas après cela si le Vicaire de J.-C. a bien voulu prendre ce noble institut sous sa protection spéciale, en l'approuvant, en approuvant ses règles et en abritant ses constitutions sous la sauvegarde du Saint-Siège lui-même.

Voilà ce que les cinquante dernières années ont apporté de développement à la création que Dieu, dans sa sagesse, avait tenue,

pendant un siècle, dans une obscurité et un isolement qui ne pouvaient pas faire présager un pareil résultat. Voilà, ma sœur, ce que vous avez vu depuis votre profession

30. QUARANTE-QUATRE ANNÉES DE MISSION A LA RIVIÈRE-ROUGE.

La conquête du Canada par l'Angleterre paralysa, pendant longtemps, les conséquences religieuses de la découverte de l'ouest par M. de la Vérandrye. De nombreuses tribus sauvages habitaient ces pays lointains ; des aumôniers avaient accompagné les partis de découvreurs, partagé leurs fatigues et mêlé leur sang au leur, en tombant sous la hache des féroces sauvages ; mais la conquête mit fin aux expéditions françaises et les missionnaires ne purent plus se diriger au Nord-Ouest. La sainte Église catholique veut la sanctification des âmes ; aussi ceux qui la dirigeaient en Canada soupiraient ardemment après le moment où il leur serait donné d'envoyer des ouvriers évangéliques se fixer dans les pays découverts par de la Vérandrye et déjà arrosés du sang des martyrs. Des obstacles insurmontables retardèrent l'accomplissement de ce précieux dessein jusqu'à 1818, époque à laquelle messieurs Norbert Provencher et Sévère Dumoulin vinrent se fixer à la Rivière-Rouge. Ce n'est pas le moment de dire les travaux de ces apôtres, mais c'est certainement le moment de dire une des préoccupations de celui d'entre eux qui, devenu évêque, donna irrévocablement son cœur et sa vie à la portion de la vigne du Seigneur confiée à ses soins. Mgr Provencher, malgré ses efforts et le zèle infatigable des prêtres généreux qui le secondaient, comprit qu'il manquait quelque chose d'essentiel à son œuvre, pour la compléter et en assurer le succès dans l'avenir.

Les jeunes filles du pays ne recevaient pas les soins dont l'Église veut environner leur inexpérience, pour les préparer à l'accomplissement des devoirs que Dieu demande à la femme chrétienne. Une communauté de religieuses, vouées à l'instruction et à l'éducation domestique de la jeunesse, parut à Mgr Provencher le moyen unique et nécessaire de combler une lacune qui, depuis vingt-cinq ans, avait tant de fois affligé son cœur de pasteur. Mais où prendre des religieuses qui consentiraient à venir à la Rivière-Rouge ?

La Rivière-Rouge ! dans les pays d'en haut ! dans ces pays si éloignés, si malfamés, si redoutés ! où ne pouvait pénétrer, ce

semble, pour le bien, que l'héroïsme le plus pur, soutenu par la force la plus vigoureuse. Mgr Provencher écrit deci delà pour demander des informations ; des impossibilités se dressent devant son projet. Il passe en Canada, s'adresse aux institutions vouées à l'enseignement ; on lui répond qu'on ne peut pas. La fondation de Saint-Hyacinthe l'encourage ; peut-être que les Sœurs Grises voudront ? Le saint Prélat qui présidait aux destinées de l'Église de Montréal, qu'il a fait si grande, connaissait le dévouement des Sœurs Grises ; il approuve hautement la pensée de l'évêque du Nord-Ouest et l'encourage à se rendre à l'Hôpital-Général où il a préparé les cœurs, pour faire part de ses vues et prier pour qu'on ne lui inflige pas un autre refus. Sa demande étonne d'abord, il ne s'agit pas de recueillir des vicillards infirmes, de soustraire à la mort des enfants délaissés, de nourrir des orphelins ; il ne s'agit pas de ces œuvres excellentes. Les pays nouveaux, dont les populations sont peu nombreuses, n'ont pas un besoin pressant de ces œuvres, que les grands centres peuplés réclament avec tant d'urgence et de nécessité. Ce qu'il faut à des pays nouveaux c'est *l'enseignement chrétien*, pénétrant dans la famille encore peu éclairée, modifiant les mœurs et coutumes, faisant naître les industries, se saisissant amoureusement de tout ce qui se passe au foyer domestique, pour lui imprimer un sceau chrétien et façonner les populations de façon à ce qu'elles pratiquent la vertu et se préparent pour le ciel, en utilisant pour leur bonheur véritable toutes les choses de la terre et du temps. Ces grandes aspirations ne peuvent se réaliser dans une famille que quand l'esprit et le cœur de la mère sont doués de l'instruction et de l'éducation qui conviennent à son sexe. Voilà la préoccupation de Mgr Provencher ; il la fait partager aux administratrices de l'Hôpital-Général de Montréal qui accueillent favorablement la demande du pieux Prélat.

Le 23 avril 1844, quatre Sœurs Grises, désignées par leur Supérieure avec l'obédience et la bénédiction du saint évêque de Montréal, sortaient du pieux asile où elles avaient fait à Dieu le sacrifice de leurs personnes, se rendaient à Lachine, embarquaient dans un frêle canot d'écorce, en route pour la Rivière-Rouge, sans même la pensée de jamais revoir ni les personnes, ni les lieux si chers à leurs cœurs. Pour ma part, je ne vois pas d'héroïsme plus grand, ni plus complet que celui qui se manifesta en cette circonstance. Héroïsme de la part de la communauté qui donne ses sujets, pour une mission si lointaine et si périlleuse ; héroïsme de la part des

sujets qui acceptent pour elles-mêmes toutes les conséquences et tous les sacrifices qu'elle impose.

Après les déchirements de la séparation et du départ, viennent les difficultés du voyage. Aujourd'hui, on vient de Montréal en soixante-deux heures ; on peut avoir à son service, pour le jour, des chars-palais, pour la nuit, des palais-dortoirs, et sans mettre pied à terre, on a des réfectoires où se trouvent et le confort et le luxe des installations les plus somptueuses ; cependant, j'ai entendu des jeunes gens se plaindre de la longueur et de la fatigue d'un pareil voyage. Que l'on se fasse une idée, si on le peut, de ce qu'était ce voyage lorsqu'il se faisait en canot d'écorce. Ce léger esquif avait à suivre les sinuosités des cours d'eau et à braver la fureur des grands lacs, soulevés par la tempête, et cela pendant deux longs mois, quand on n'avait d'autre hôtellerie qu'une tente plantée sur le rivage humide, qu'on était exposé tout le jour aux ardeurs du soleil, au souffle des vents, et livrés jour et nuit aux piqûres des insectes qui se trouvaient partout en grand nombre. Joignez à cela toutes les appréhensions de personnes timides, toutes les répugnances de personnes délicates, toutes les contraintes de la fatigue, une nourriture grossière et peu abondante et vous aurez une faible idée de ce que souffrirent les religieuses venant de Montréal à Saint-Boniface, il y a quarante-quatre ans.

Si vous voulez les connaître, laissez-moi vous dire qu'elles ont affronté et supporté toutes ces difficultés sans plaintes, sans murmures, sans regrets et sans désir de changer leur sort. Il ne faut pas nous étonner si Dieu, qui est saint dans ses œuvres, a eu pour agréable un pareil héroïsme, entrepris, soutenu et consommé pour la sanctification des âmes.

Le mode de voyager entre Montréal et Saint-Boniface est bien changé depuis quarante-quatre ans, mais on se tromperait beaucoup si l'on croyait que c'est le seul changement qui a eu lieu dans ce pays, et que les voyages en canot d'écorce ont été la seule épreuve, imposée aux sœurs qui travaillent ici. Pendant plus de trente ans, toutes celles qui sont venues ont dû faire des voyages extrêmement pénibles ; quand, par exemple, des sœurs ont été jusqu'à cinquante-deux jours pour venir de Saint-Paul ici, *en charrettes (Red River carts)*, il est facile de concevoir qu'elles ont eu beaucoup à souffrir ; puis la souffrance n'était pas exclusivement pour le temps des voyages ; cela se conçoit facilement ; nulle part le bien ne s'opère sans quelques difficultés, voire même, quand on a des ressources

pécuniaires ; ici, l'argent faisait complètement défaut, presque tout manquait. J'ai vu les Sœurs, la faucille à la main, glaner quelques épis afin d'avoir un peu de pain.

Je les ai vues, et j'en vois encore armées d'une pioche, remuer le sol pour lui demander les légumes et autres produits nécessaires au soutien de leurs établissements ; je les ai vues, et nous les voyons tous, tous les jours, à l'exemple de leur infatigable fondatrice, se livrer à toutes sortes de travaux et d'industries pour avoir les moyens de faire un peu plus de bien ; je les ai entendues, quels que soient leurs offices, solliciter comme une faveur et un délassement, d'aller passer les nuits et les récréations au chevet des malades. Je n'ai jamais eu connaissance d'une hésitation quand il s'est agi de se prodiguer dans des œuvres de charité. En un mot, je dois à la justice comme à la vérité de dire : Les filles de madame d'Youville, à Saint-Boniface ainsi que dans les missions qui en dépendent, sont toutes animées de l'esprit de leur vénérable fondatrice ; sous la sage direction de leur Supérieure de Montréal, elles font tout le bien qui leur est possible, et elles le font si volontiers, qu'à l'extérieur on ne soupçonne même pas ce que l'accomplissement de ces divers ministères nécessite d'abnégation, et impose de sacrifices et de labeurs. Bien des gens, voyant le résultat, croient faussement à l'existence de ressources inconnues, et l'on dit souvent : " Les sœurs sont riches, car si elles n'étaient pas riches, elles ne pourraient pas faire ce qu'elles font." De fait, elles sont riches de leur dévouement, de leur générosité, de l'esprit de leur institut, des exemples de leur fondatrice, de la direction qui leur est imprimée ; oui, elles sont riches de tout cela, et cette richesse remplace avantageusement les biens que l'on qualifie ordinairement du nom de fortune.

Et qu'ont donc fait ces Sœurs Grises depuis 1844 ?

L'habitude de voir, dans les grandes villes, d'immenses édifices, de voir les flots de populations surabondantes dérouler leur longue liste d'enfants, de nécessiteux, de délaissés, d'infirmités et de malades, cette double habitude préparerait mal le jugement à apprécier ce qui s'est fait dans un pays où la nullité des ressources ne permet pas de grandes constructions, et où l'exiguité des chiffres de la population repousse les nombres élevés. Pour ceux qui réfléchissent assez, pour se faire une idée juste de la position réelle de nos héroïnes chrétiennes, l'inconvénient précité n'est pas à craindre. Il y a quarante-quatre ans, l'idée d'envoyer des religieuses à la Rivière-Rouge étonnait le monde et c'est l'expansion de cette idée qui fait que des

Sœurs Grises sont sur les bords de la Saskatchewan, depuis trente ans ; que leurs généreuses compagnes au-delà du grand lac des Esclaves, voient, depuis plus de vingt ans, les eaux du grand fleuve McKenzie battre la plage près de laquelle est situé leur établissement. Demandez au vénérable prélat que j'ai l'honneur d'avoir à mes côtés, ce qu'il a enduré en se rendant à l'Île de la Croix avec les Sœurs, ce qu'il a souffert pour jeter les fondements de l'établissement de la mission de la Providence. Si les oreilles du Père Maisonneuve pouvaient parler, elles vous diraient qu'elles se sont affaiblies, au milieu des travaux accomplis au lac Labiche, travaux partagés par les Sœurs Grises. Le Père Lacombe est là, il pourrait vous dire qu'à côté de ce qu'il a fait au lac Ste-Anne et à St-Albert, il a eu le bonheur de voir l'action vivifiante des Sœurs de la Charité au point que quand il s'est agi, pour le gouvernement du pays, de fonder des écoles industrielles pour les enfants sauvages, le zèle missionnaire s'est joint à moi, pour prier les autorités de s'assurer le concours de ces dignes filles de madame d'Youville et ensemble nous avons eu la consolation d'entendre le premier ministre de la Puissance du Canada nous dire que nous ne pouvions pas faire mieux que de nous assurer un si puissant secours et nous prier de faire les démarches nécessaires pour obtenir cet incomparable avantage. C'est ce qui fait qu'il y a des Sœurs Grises à Qu'Appelle et à la rivière du Grand Bois (High River), au pied des Montagnes Rocheuses.

Si les vénérables curés qui viennent relever l'éclat et la sainteté de cette fête parlaient en ce moment ce serait, les uns pour dire combien eux-mêmes et leurs paroissiens apprécient les services qui leur sont rendus par les Sœurs ; d'autres parleraient pour demander à la très honorée Mère Générale, qui est ici présente, ce que plusieurs m'ont déjà demandé à moi-même : des Sœurs pour instruire les enfants de leurs paroisses, en consoler les affligés, en soigner les malades. Et vous-mêmes, mes frères, s'il vous était donné de prendre la parole dans le lieu saint, ne vous lèveriez-vous pas tous pour proclamer que ces bonnes Sœurs vous rendent des services incalculables, que leurs écoles, leurs hospices, leur hôpital sont des sources intarissables de bien, tout comme leurs visites, au jour de l'épreuve et de l'affliction portent aux cœurs de douces consolations et de puissants encouragements.

Quand la Rvde Sœur Saint-Joseph parlait de Montréal avec ses trois compagnes, elle ne se doutait pas qu'elle aurait la consolation

de voir, *de son vivant*, seize fondations de son ordre dans le Manitoba et le Nord-Ouest ; qu'elle verrait un jour dans ces pays, outre la visite de sa très honorée Mère Générale, 104 Sœurs professes, 7 novices, 2 postulantes ; elle ne croyait pas qu'elle et ses compagnes pourraient, en 1888, recueillir et nourrir près de 200 orphelins et infirmes et instruire plus de 1,100 enfants.

Dieu, après avoir appelé à lui trois des fondatrices de la mission de la Rivière-Rouge, en laisse survivre une pour nous donner la consolation de voir que tout ce dont nous venons de parler s'est opéré pendant une vie de missionnaire et nous procurer la jouissance d'entrevoir un avenir prospère pour notre sainte religion, puisque la continuation proportionnelle de ce qui s'est déjà fait amènera nécessairement les plus heureux résultats. Ce résultat sera d'autant plus abondant que les Sœurs Grises ne sont plus seules. D'autres communautés sont venues les rejoindre et toutes ensemble, dans une parfaite charité et harmonie, ont à cœur de prouver que Dieu est saint dans ses œuvres.

Réjouissons-nous donc, mes bien chers frères, bénissons, remercions Dieu de sa sollicitude pour ses enfants et des moyens de sanctification qu'il met à leur disposition.

Et vous, ma révérende Sœur, vous qui êtes Sœur Grise, professe depuis cinquante ans, missionnaire à la Rivière-Rouge depuis quarante-quatre ans, recevez la faible expression de ma reconnaissance, comme évêque de ce diocèse, pour tout le bien que vous y avez opéré et pour les exemples de vertu que vous nous avez donnés à tous.

Pour gage de votre reconnaissance envers Dieu, renouvez les vœux que vous lui avez faits ; ces vœux qui ont été pour vous une source de bonheur et un moyen de sanctification ; ces vœux qui vous ont procuré l'occasion de faire tant de bien à d'autres et qui justifient le cri de nos cœurs en ce jour : "*Dieu est saint dans toutes ses œuvres.*"

DE QUÉBEC AUX ANTILLES⁽¹⁾

M. l'abbé Théophile Montminy mérite la gratitude du public pour l'excellente brochure qu'il vient de publier et dans laquelle il nous initie au secret précieux de faire à bon marché un voyage de santé, d'instruction et de plaisir. C'est donc à la fois un petit volume utile et intéressant, et bien qu'il ne prétende pas être une œuvre littéraire, il est fort bien écrit. La courte analyse que nous allons en donner devra faire conclure à nos lecteurs qu'il leur faut à tout prix se procurer ce livret. Dès la préface il captivera leur attention et leur procurera par sympathie de douces jouissances.

“ Combien de malades, en entendant la terrible sentence du médecin : *Il faut partir*, se posent cette question : Où irons-nous ?... “ Pour les personnes pulmoniques, il faut un pays chaud, sain et non sujet aux changements subits de température. . . . Les malades se demandent donc où ils porteront leurs pas languissants. En Europe ? Mais pour passer l'hiver sur le vieux continent il faudra au moins sept à huit cents piastres, et encore l'économie devra jouer un grand rôle dans les dépenses quotidiennes. . . .

“ Eh bien ! partez pour les Indes Occidentales. Vingt-heures vous séparent de New-York. Vous trouverez dans ce grand et magnifique port américain de superbes paquebots, qui vous transporteront aux Bermudes en cinquante-cinq heures. Arrivés dans cette île, vous êtes en plein pays des tropiques. . . .”

L'auteur nous initie ensuite à l'histoire d'une compagnie de vapeurs, d'origine toute canadienne.

“ Il y a déjà quelques années, plusieurs capitalistes de Québec formèrent une compagnie, possédant de magnifiques *steamers*, pour relier la vieille capitale du Canada aux provinces maritimes. . . .

“ La compagnie marchait dans la voie de la prospérité et du progrès, lorsque la construction du chemin de fer Intercolonial est venue détruire les riantes espérances des actionnaires. Cependant cette compagnie ne se rebuta pas ; elle prit aussitôt une décision, pour

(1) De Québec aux Antilles. *Notes de voyage* par M. l'abbé THÉOPHILE MONTMINY. Québec, 1888.

ainsi dire, téméraire ; elle alla s'implanter dans la grande métropole commerciale des États-Unis. Dirigée par des hommes habiles et énergiques, la compagnie des steamers de Québec inaugura une ligne entre New-York et les pays si peu connus des *Iles sous le Vent*.

“ Les commencements furent couronnés de peu de succès, mais elle persévéra dans son œuvre, et la prospérité fut la récompense de ses efforts réitérés.

“ Il n'y a pas lieu de s'étonner de ces succès, quand on sait que l'honorable M. Garneau en est le président, et M. Ahern, le secrétaire.

“ Mais en hommes d'affaires vous désirez, avant de vous embarquer, connaître le coût du voyage. Vous serez étonnés d'apprendre que pour la modique somme de \$50.00 vous pouvez vous rendre aux Bermudes et en revenir, et cela dans un des plus beaux bateaux qu'on puisse imaginer ; le prix du passage, la cabine et les repas sont compris dans cette somme.

“ Si le cœur vous en dit pour un peu plus long, prenez la ligne de la Trinité. En quatorze jours vous serez à Port d'Espagne. Sur le parcours de la voie, vous aurez le temps de visiter les principales îles des petites Antilles. Le voyage sera peu dispendieux, car vous n'aurez à déboursier que la somme de \$131.00, sans autre dépense, attendu que vous pouvez demeurer à bord.

“ Si vous préférez jouir pendant quelque temps du climat délicieux de ces régions équatoriales, vous n'avez qu'à descendre et à séjourner dans une de ces îles en attendant le prochain bateau.

“ Il n'y a rien de plus agréable que ce voyage en hiver. Installés confortablement dans vos cabines vous êtes réellement chez vous. Tout le personnel du bateau rivalise de zèle et d'attention pour alléger les fatigues de la traversée et vous faire oublier que vous voguez sur les ondes courroucées.

“ Là c'est toujours la même température, la nuit comme le jour, l'hiver comme l'été. Le thermomètre ne varie pas d'une manière sensible. Point de tempête pendant l'hiver, pas de brume pendant l'été, et pas de fièvre jaune.

“ Enfin, amis lecteurs, si vous êtes prêts à faire le voyage, partons pour les Antilles.”

Le petit volume d'un bout à l'autre est dans ce style et respire une franche gaiété qui fait du bien à l'âme.

L'auteur nous donne des détails intéressants sur New-York, le pont de Broocklyn et la statue de la Liberté. Il nous introduit

ensuite à ses compagnons de voyage à bord du *Muriel*, et décrit le voyage sur mer et les différents incidents qui surviennent. L'intérêt se soutient constamment. Le dimanche, 9 janvier, ils entraient dans le *Gulf Stream*, le lendemain, dans la région des tropiques. Quelques jours plus tard ils firent la connaissance des poissons volants.

Leur arrivée à Basse-Terre est racontée avec un charme spécial.

“ Le dimanche, 16 janvier, à quatre heures du matin, notre solide *Muriel* jetait l'ancre à Basse-Terre et se reposait enfin après une course non interrompue de neuf jours.

“ Sans attendre l'arrivée de Phébus monté sur son char de feu, nous nous hâtons de faire notre toilette et nous volons sur le pont. Le temps est chaud, la mer calme, le ciel serein et le firmament parsemé d'étoiles étincelantes. Nous sommes près de terre, il n'y a pas à en douter; car, ici comme au Canada, le coq chante et le chien aboie à l'heure matinale; on dirait qu'il veulent saluer notre arrivée par leur joyeux concert. . . .

“ Tout à coup nos cœurs sont remplis d'une bien douce émotion; la cloche sonne l'Angelus. Nous allons donc trouver dans ces régions des frères qui, comme nous, prient et invoquent la Vierge Immaculée. Chapeau bas, nous récitons avec ferveur la prière de l'ange. A cette fervente prière se mêle le souvenir de mes amis du Canada. Je suis ému jusqu'aux larmes.

“ A peine avons-nous terminé notre *Ave Maria* que le soleil se montre à nos regards dans toute sa splendeur; il vient illuminer le panorama le plus féérique qu'il soit donné à l'œil de contempler. Devant nous la ville, qui porte bien son nom de Basse-Terre, baigne ses pieds dans la mer bleue; la campagne s'élève en amphitéâtre jusqu'au pied du Mont Misery, dont la tête altière fend la nue; les demeures, bâties à l'orientale, sont ombragées d'élégants palmiers et de gracieux cocotiers; les champs sont couverts d'une riche moisson de cannes à sucre d'un vert brillant. Partout quelle fertilité! quelle richesse!”

L'auteur nous conduit ensuite successivement à *Névis*, à *Antigua* où il nous initie à tous les secrets de l'exploitation d'une plantation de canne à sucre, à *Montserrat*, à *la Dominique*, *la Martinique*, *Sainte-Lucie*, *la Barbade*, *l'île de Robinson Crusé* (!), et enfin à *la Trinité*, le terme du voyage. Voici un paragraphe sur le climat de cette île enchantresse :

“ Le malade ne pourrait jamais trouver un pays plus favorable

pour passer agréablement les mois d'hiver. Le climat est si délicieux, il y a tant de merveilles à étudier, et les communications sont si faciles, que l'ennui causé par l'inaction n'a pas de prise sur l'étranger. Télémaque n'a jamais habité de séjour plus enchanteur."

Eh bien, le croirait-on, malgré tout cela (oui, on le croira) sur une des dernières pages du charmant petit volume nous lisons :

"Le dimanche, 27 février, nous étions de retour.... Le matin vers neuf heures, je monte sur le pont pour jeter un coup d'œil sur l'immense port de New-York.

"A ma grande surprise, je suis accueilli par un froid qui me pénètre jusqu'aux os.... Mais cela n'empêche pas que notre pays est le plus beau du monde. Nous aimons mieux la piqure du froid que la morsure des moustiques qui vous martyrisent sans cesse dans les pays chauds.

"Je saute sur le quai, et je prends immédiatement le chemin de la patrie. J'ai tant hâte de revoir notre Canada, où j'arrive un peu fatigué de ma longue course, mais heureux et content d'avoir fait un aussi bon voyage et d'avoir vu d'aussi belles choses! Je suis revenu à mon modeste foyer, que je trouve encore plus agréable que le *Sweet home* de l'Anglais."

Nous nous associons de grand cœur à l'apostrophe éloquente qui suit : "Heureux Canadiens, continuons d'aimer notre patrie. Ne soyons pas ingrats envers la divine Providence, et sachons reconnaître que pas un pays au monde n'est comparable à notre jeune et beau Canada."

O Canada ! sois mes amours

Toujours.

J. MORIN.

BIOGRAPHIE.

Mgr JOSEPH-EUGÈNE BRUNO GUIGUES

1er ÉVÊQUE D'OTTAWA.

(1805-1874.)

Le siège épiscopal d'Ottawa eut pour premier titulaire, Mgr J.-E.-B. Guigues, Français d'origine. Son père était capitaine de cavalerie dans l'armée impériale.

Le 28 août 1805 est la date de naissance de Mgr Joseph-Eugène-Bruno Guigues, à Gap, ville diocésaine et chef-lieu du département des Hautes-Alpes, France.

A dix-neuf ans, il entra dans la société des missionnaires de Provence, fondation instituée en 1815 par Mgr C.-J.-Eugène de Mazenod et devenue en 1826, par un indult du pape Léon XII, la congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Cette association religieuse accueillait alors parmi ses jeunes novices le futur cardinal J.-H. Guibert de Paris, condisciple avec qui Mgr Guigues n'a cessé de correspondre.

Le 26 mai 1828, la prêtrise fut conférée au révérend P. Guigues. O. M. I.

Déjà une multitude de membres de la congrégation des Oblats était disséminée à l'étranger. Le Canada même, dès 1841, recevait les premiers Oblats dans les personnes des RR. PP. Honorat, Lagier, Talmont et Baudrand. A leur suite, le 18 août 1844, arriva le P. Guigues, qui assumait de suite les fonctions de provincial ou supérieur de son ordre, à la maison-mère de Longueuil.

Trois ans après son arrivée, le révérend P. J.-E.-B. Guigues était préconisé évêque de Bytown ou Ottawa, diocèse nouveau formé d'une partie de ceux de Montréal et de Kingston.

Mgr Guigues était dans sa quarante-deuxième année. Le sacre de Sa Grandeur eut lieu solennellement le 30 juillet 1848, dans la cathédrale d'Ottawa dont Mgr Guigues fit le dédicace à la patronne de la congrégation des Oblats.

Son épiscopat, qui dura un quart de siècle, a été fécond en œuvres. Dans le vaste champ ouvert à son zèle apostolique, le premier évêque d'Ottawa décréta l'érection canonique d'une vingtaine de paroisses. La construction d'une église-cathédrale fut bientôt suivie de la fondation d'un collège classique, institution qui devint assez florissante pour être érigée en université, le 15 août 1866. Plus tard s'établirent successivement les écoles paroissiales, un hôpital, et le collège Saint-Joseph à l'usage exclusif de la communauté des Oblats.

Outre les PP. Oblats, les Frères des écoles chrétiennes, les Sœurs Grises, les Sœurs du Bon-Pasteur, vinrent tour-à-tour fonder des établissements religieux dans le diocèse.

En 1849, Mgr Bruno Guigues, qui fut le dernier prélat canadien à prêter le serment traditionnel d'allégeance aux autorités anglaises, obtint de constituer son évêché sous le titre "Corporation épiscopale catholique-romaine de Bytown" afin d'être en état d'exercer dans sa juridiction les pouvoirs civils reconnus à tout citoyen libre.

Mgr Guigues assista aux cinq premiers conciles de Québec, il y prononça des prédications retentissantes. Ses allocutions, discours et sermons ne nous ont peut-être pas légué de ce prélat la réputation d'un grand orateur, mais les *Annales* ou recueils historiques de l'ordre des Oblats comptent parmi leurs plus belles pages celles qui font l'objet de l'apostolat de Mgr Guigues. Ses mandements et ses écrits, tous remarquables par une science profonde et une vive piété, y sont conservés comme des reliques pour l'édification des dignes religieux auxquels Mgr Guigues a laissé l'exemple de hautes vertus fondées sur le véritable esprit de sa communauté : *Pauperes evangelizantur.*

Ce qui caractérise l'existence laborieuse de cet évêque c'est la gloire d'avoir été un fondateur comme les Laval, les Lartigue, les Bourget. Contemporain de ces deux derniers Mgr Guigues rivalisa avec eux de zèle et de sacrifices pour la propagation de la foi en Canada.

Les œuvres de Sa Grandeur sont pour ainsi dire identifiées avec les débuts progressifs de la capitale du Canada, l'ancienne ville de Bytown. Aujourd'hui plusieurs cantons de colonisation, chemins, etc, portent pour nom patronal celui de Mgr Joseph-Eugène-Bruno Guigues.

En 1869, Monseigneur Guigues était au nombre des seize à vingt évêques canadiens qui allaient appuyer de leur voix, auprès du glorieux pontife Pie IX, la déclaration solennelle du dogme de l'Infaillible

libilité papale. Il eut ainsi l'occasion de revoir sa terre natale en France et de séjourner pendant quelque temps auprès de ses anciens supérieurs, au conseil central de l'ordre des Oblats à Paris.

L'année 1872 était le vingt-cinquième anniversaire épiscopal de Sa Grandeur. Ses noces d'argent ont été l'occasion d'une fête splendide au milieu des RR. PP. Oblats, dont Mgr Guigues était le doyen en Canada.

Depuis cette époque, se sentant peu à peu accablé par la vieillesse, Mgr Guigues s'appliqua à parfaire les œuvres particulières à l'ordre des Oblats.

Voici quelques-unes des fondations qu'il sut inspirer et consolider : maison provinciale transférée de Longueuil à Montréal le 8 décembre 1848 ; maison de Maniwaki, comté d'Ottawa, 15 avril 1851 ; juniorat et scolasticat d'Ottawa, 17 août 1853 ; maison de Québec, 16 octobre 1853 ; résidence de Caughnawaga, 15 juin 1855 ; maison du Lac Temiscamingue, vicariat de Pembroke 1861 ; noviciat de Notre-Dame des Anges de Lachine, 24 mai 1867 ; maison de Hull, 25 novembre 1871 ; en outre le séminaire d'Ottawa.

C'est en 1874, le 8 février, que Mgr J.-E.-B. Guigues décéda. Il était alors âgé de soixante-huit ans, cinq mois et onze jours. Cinquante années de sa vie avaient appartenu à la congrégation des Oblats, trente-six s'étaient écoulés dans le ministère sacerdotal et vingt-neuf dans la carrière épiscopale.

Le corps du vénéré défunt resta exposé dans sa cathédrale qu'il avait élevée de ses mains, pendant onze jours, temps où le deuil le plus profond régna parmi toute la population de la ville épiscopale.

Les funérailles eurent lieu le 19 février suivant, au milieu d'une affluence considérable de citoyens avec le concours de la plupart des évêques du Canada et d'un grand nombre d'étrangers éminents. A l'office divin célébré par l'archevêque de Québec, deux oraisons funèbres ont été prononcées, l'une en français, par Mgr E.-C. Fabre de Montréal, l'autre en anglais par Mgr E.-P. Wadhams, d'Ogdensburg, E. U.

Les restes mortels de illustre prélat reposent depuis quatorze ans dans les voûtes de la basilique d'Ottawa.

Le portrait physique de Mgr Guigues présente une physionomie tout-à-fait religieuse. Les traits de la figure dénotent la douceur d'une âme magnanime en exprimant aussi la mesure d'un caractère opiniâtre à l'accomplissement du bien. L'humilité s'y révèle comme une des qualités intimes de ce dignitaire ecclésiastique. D'un exté-

rieur simple, modeste autant que sympathique, le buste de Mgr Guigues semble avoir été celui d'un fort tempérament, mais avec une taille qui n'était point haute. Le front n'était pas sans rides légères. L'œil avait une sûreté de vue profonde ; sous l'ancien rabat de l'habit ecclésiastique se dérobait une grande croix pectorale que le digne évêque portait noblement.

Les armes que Mgr Guigues avait choisies pour servir de cachet à ses œuvres consistaient en un blason marqué d'une croix avec deux des principaux signes du calvaire : la lance et l'éponge, mis en sautoir. Au-dessus ressortait la devise des Oblats : "*Pauperes evangelizantur,*"

J. HERMAS CHARLAND.

ROSE MARIE

CHAPITRE V.

MISS TANKERVILLE.

“ Ma chère mademoiselle Marié,” dit un jour Miss Tankerville, “ vous êtes assez bien à présent pour suivre la vie commune de cette maison ; il faut, par conséquent, que je vous initie à sa routine, et, avant tout, que je vous en fasse connaître les habitants.

“ Oh ! oui, Miss Tankerville,” dit Rose Marie avec vivacité, “ vous me rendrez par là un vrai service, dont je vous serai bien reconnaissante ; mais auriez-vous la bonté de commencer par me faire faire votre propre connaissance, car c'est à vous que je m'intéresse plus qu'à tous les autres, et sans vouloir être indiscreète, je dois vous dire que je grille d'envie de savoir comment il se fait que vous teniez une maison de pension ; il me paraît évident que, quelque respectables que soient vos hôtes (excusez ma franchise), cette position est au-dessous de votre dignité.”

“ Ma chère enfant,” reprit majestueusement Miss Tankerville, “ vous avez droit à connaître tout mon passé, et votre sympathie, qui m'est acquise d'avance, me dédommagera amplement pour la peine que me causeront nécessairement le souvenir et le récit des points saillants de ma vie.

“ Il y a une trentaine d'années, demeurait à New-York un médecin distingué, nommé Tankerville, d'origine huguenote-française. Il avait une sœur unique, qu'il fit élever avec grand soin dans une académie du voisinage ; mais la jeune fille n'eut pas plus tôt seize ans qu'elle disparut subitement ; et bientôt après on sut qu'elle s'était mariée avec un *Quaker* et avait embrassé sa secte. Mon père en fut d'autant plus affligé qu'il avait lui-même eu le bonheur d'unir sa destinée avec une fervente catholique, qui l'amena

sans difficulté dans le vrai bercail. Il n'en continua pas moins à traiter sa sœur avec bonté, et lorsque celle-ci eut eu la douleur de voir son fils Ezekiel à son tour faire une escapade juvénile qui fit de lui la risée de tout le pays (mon oncle Mannikin était un agriculteur prospère dans l'État de Vermont), mon père accueillit le jeune étourdi, le traita comme son propre fils (je n'avais pas de frère), lui fit faire son cours d'études, puis lui procura une éducation médicale de première classe à New-York d'abord, ensuite à Paris.

"Je reçus, moi aussi, une éducation soignée, jusqu'à l'âge de seize ans, quand j'eus le malheur de perdre ma mère ; je dus à l'instant renoncer à toute étude, prendre soin de la maison paternelle et en particulier servir de mère à ma pauvre petite sœur, encore au berceau."

"Ah !" dit Rose-Marie avec une gaieté enfantine, "c'est Mlle Laura (elle m'a dit son nom et son âge, elle a dix-huit ans), la chère enfant est venue me voir plusieurs fois, quand j'étais malade ; mais je m'étonne qu'elle ne reste pas avec vous."

"Elle ne vous a pas dit qu'elle était mariée ?"

"Mais non, et quand je l'appelais Mlle Laura, elle ne m'a pas reprise."

"Elle a un petit bébé de six mois ; c'est pour cela que nous la voyons si rarement."

"Et son mari ?"

"Est le capitaine Dashon Varick."

Rose Marie fit un bond comme si elle avait reçu une étincelle électrique.

"Vous connaissez la famille, peut-être ?"

"Oui, je connais le capitaine," dit Rose Marie avec un profond soupir, "est-il de retour de son voyage ?"

"Hélas non, et il va être absent pour longtemps encore : il n'a même pas encore vu son enfant ; ce que c'est pourtant d'avoir pour mari un capitaine de frégate !"

"Il est bien plus âgé que votre sœur."

"Oui, bien qu'il soit jeune pour occuper un poste comme le sien. Vous connaissez les circonstances de leur mariage ?"

"A peine, excepté que la famille Varick s'est opposée au projet, et je n'ai jamais su ou j'ai oublié le nom de sa fiancée ; j'étais alors au pensionnat. Mais la famille s'est sans doute réconciliée avec le jeune couple ?"

"Pas encore, bien que ce ne soit pas la première *mésalliance* que

l'on ait faite dans cette famille aristocratique. Il y a par exemple le capitaine Varick, le beau Dick Dashon, comme on l'appelait, qui a pris clandestinement la fille de son maître de français."

Rose Marie devint pourpre à ces paroles ; mais elle se hâta de se calmer et continua à écouter sans dire mot.

" A présent la jeune personne, enfant unique de Dick Dashon, est une riche héritière, et les Varick, à ce qu'on dit, voulaient absolument que le capitaine lui fit des avances ; mais lui, imaginez-vous, comme un brave et honnête marin, a choisi, de préférence, une enfant sans dot, sœur d'une simple maîtresse de pension."

Rose Marie, cette fois, était devenue écarlate, mais grâce à son énergie de volonté merveilleuse, elle sut réprimer son émotion, si bien qu'elle joignit Miss Tankerville dans son explosion de franche gaieté.

" Après tout," ajouta Miss Tankerville, " il y eut un temps où le nom du docteur Tankerville était aussi respectable que celui du docteur Varick—"

" Vous voulez parler du père du capitaine ?"

" Précisément. Notre maison recevait alors les visites des familles les plus distinguées de la ville ; nous demeurions dans la Grand'-Rue (*Broadway*) et mon père était un des trois docteurs qui faisaient leurs visites en *voiture* élégante, tandis que le docteur Varick faisait les siennes en simple *phaéton*."

" Vous parlez d'or, ma chère Miss Tankerville," dit Rose Marie en riant.

" A peu près deux ans après la mort de ma mère, mon cousin Ezekiel vint demeurer avec nous ; il avait vu le monde après son cours d'études, et comme il est plein d'esprit, sa présence ajouta grandement aux charmes de notre vie. Il exerçait sa profession sous la direction de mon père, et ne tarda pas d'acquérir de la célébrité. Ses folies de jeune homme étaient même oubliées de tous, sauf que mon père me mit en garde contre lui, en m'avertissant qu'il était marié, et que sa femme, séparée de lui, était cette bonne personne que je connaissais sous le nom de Madame Grace."

" Serait-ce elle qui m'a soignée avec tant de dévouement pendant ma maladie ?"

" C'est elle-même ; digne sous tous les rapports d'être appelée une dame, elle reste inconnue et dans une obscurité profonde. Mais, comme elle tremblait, l'autre jour, quand le docteur Mannikin est

vent vous voir ! Elle s'est cachée vite dans votre cabinet de peur qu'il ne l'aperçût."

" Le misérable ! lui, le mari de cette bonne madame Grace ! "

" Oui, et que diriez-vous, si vous saviez tout ce qu'il lui a fait souffrir ! Et malgré cela mon père, qui avait blâmé cette union et qui ignorait même les torts les plus graves de mon cousin, continuait à le traiter avec bonté ; mais il jugea prudent néanmoins de m'avertir du fait de son mariage et je lui en serai éternellement reconnaissante.

" Moins par goût que pour assurer mon avenir et celui de mon cousin Ezekiel, mon père fut d'avis, à cette époque, de donner des soirées de temps en temps afin de nous présenter dans le monde. Parmi les hôtes distingués, qui fréquentèrent alors notre salon, se trouvaient le docteur Varick et sa dame, et avec eux venait d'ordinaire un jeune couple, leur neveu et nièce, M. et Mme George Varick."

Rose Marie sentit un instant le sang lui monter à la tête ; mais elle eut de nouveau assez d'énergie de volonté pour réprimer ce premier mouvement.

" Je goûtais alors, comme vous voyez, quelque peu les plaisirs de la société, et me trouvais en grand danger de me laisser gagner par ses charmes, lorsque Dieu m'envoya la plus cruelle épreuve qui puisse visiter une jeune fille de dix-huit ans, qui a déjà perdu sa mère. Une maladie contagieuse se répandit dans le pays l'été suivant ; mon père se dévouait au soin des malades comme un vrai saint ; il fut saisi du mal, et, après quelques heures de grandes souffrances, expira doucement, muni de tous les sacrements. Le Seigneur en soit béni !

" Les affaires financières de mon père avaient été peu brillantes depuis quelques années ; il avait perdu énormément dans des faillites qui ruinèrent coup sur coup banques et compagnies d'assurance. Cependant, grâce à ses économies, il nous laissait encore à ma sœur et à moi, une assez belle fortune ; à moi il laissait notre magnifique résidence dans *Broadway* ; à ma sœur, deux maisons de moindre valeur dans la rue Walker ; le reste de ce qui nous revenait et que nous devons partager également, se montait à près de neuf mille piastres. Mon cousin devait avoir la bibliothèque médicale de mon père, ses instruments et le mobilier de son bureau ; de plus une somme de cinq cents piastres par an pendant deux ans, ou bien l'usage du soubassement de notre résidence pour le même temps.

“Vraiment,” fit observer Rose Marie, “quand on considère que votre père avait déjà dépensé peut-être une dizaine de mille piastres pour l'éducation de ce jeune homme, on doit avouer qu'il l'a traité généreusement.”

“Et cependant,” continua Miss Tankerville, “Ezekiel se montra fort mécontent du testament de mon père ; il s'était attendu, disait-il, à mille piastres par an ou à l'usage du soubassement pour cinq ans, “S'il ne faut que cela,” lui dis-je alors,” “pour avoir la paix, je vous le donne volontiers.”

“Et il eut le front d'accepter ?

“Certainement ; mais M. O'Morra, notre exécuteur testamentaire en même temps que notre tuteur, fut littéralement furieux contre moi et ne céda qu'à grand'peine à ma détermination bien arrêtée de faire tout au monde pour contenter mon cousin.”

“M. O'Morra insista après cela pour qu'on louât notre maison, et j'eus beau protester ; je dus céder à la force des raisons de cet excellent homme, que je considérais néanmoins alors comme un vrai tyran. Le mobilier fut vendu et rapporta une somme considérable. Quant à moi j'acceptai pour ma sœur et pour moi l'hospitalité *généreuse* que nous offrait le jeune couple Varick, dont la mondanité semblait avoir été guérie entièrement par l'épidémie et encore plus par les sermons éloquentes d'un célèbre prédicateur méthodiste qui opérait des conversions merveilleuses. M. O'Morra ne voulut cependant nullement se fier à une conversion de ce genre ; mais il eut beau me prémunir, je fis cette fois-ci à ma tête et allai prendre mon logis dans cette famille, à la condition expresse qu'elle accepterait une somme assez ronde pour ma pension et celle de ma sœur.

“Je ne fus pas longtemps sans m'apercevoir que le vernis de sainteté avait déjà disparu, et que les extravagances et les scandales du jeune couple avaient recommencé sur une plus grande échelle. Bientôt madame George Varick se mit à emprunter de l'argent auprès de moi ; heureusement que M. O'Morra tenait les cordons de la bourse et ne me permit jamais d'aller bien loin ; puis je fus témoin de querelles et de pire dans cette maison, où je n'aurais jamais dû mettre les pieds.

“J'arrivai sur ces entrefaites à l'âge de majorité, et M. O'Morra dut remettre ma fortune entre mes mains ; ma résolution était prise ; je rentrerais dans la maison de mon père ; je m'adjoindrais une bonne veuve pour vivre avec nous, et je m'occuperais tout entier de l'éducation de ma jeune sœur. La pauvre enfant allait se perdre

dans la compagnie de ce petit drôle de Roosevelt, l'enfant de cinq ans du jeune couple.

“ En attendant que je pusse réussir à me décider et à gagner à mon projet M. O'Morra qui était encore le tuteur de ma sœur, je pris la résolution de faire une excursion au Canada en passant par Niagara et revenant par le Vermont. M. O'Morra allait faire ce voyage de plaisir avec Rory, alors âgé de dix ans ; ma sœur en avait cinq ; je n'hésitai pas à accepter l'offre que me fit cet excellent homme de me servir de protecteur durant l'excursion projetée.

“ Si les Varick et mon cousin Ezekiel voyaient avec plaisir disparaître pour quelques mois le vieil argus et moi-même dont la présence aurait pu gêner leurs projets, d'un autre côté ils craignaient singulièrement que durant mon voyage je ne vinsse à lier connaissance et à poser les préliminaires pour un mariage qui aurait contrecarré leurs plans, car il n'y a plus à le nier, ils convoitaient ma fortune, et tout moyen leur semblait légitime, pourvu qu'il les aidât à dépouiller de leur patrimoine deux pauvres orphelines.

“ Nous prîmes le bateau pour Albany (il n'y avait pas encore de chemin de fer le long de l'Hudson et du reste y en eût-il eu, nous aurions trouvé le bateau plus poétique) ; nous passâmes huit jours à Saratoga sans aventures spéciales ; puis nous visitâmes cette merveille du monde, les chutes de Niagara. Ah ! ma chère, vous qui n'avez pas encore joui de ce spectacle, vous ne sauriez vous figurer ce que l'on éprouve quand on descend sous cette immense nappe d'eau qui décrit un arc au dessus de votre tête, et qui se plonge avec un bruit étourdissant dans cet abîme insondable qu'elle a creusé devant vos pas et d'où elle rejaillit en gros bouillons et en flots d'écume. Il fallait voir Rory debout sur le bord du gouffre, aussi calme qu'on représente Napoléon sur son rocher de Sainte-Hélène. J'allais jeter un cri de terreur en l'apercevant, mais un signe de la main de son père me calma et changea ma crainte en admiration.”

“ Nous descendîmes le Saint-Laurent ; les Mille Iles, les Rapides, le glorieux coup-d'œil dont on jouit du haut de la montagne de Montréal, les églises, les couvents, tout nous remplit d'enthousiasme ; mais surtout le spectacle religieux que nous présenta cette Rome de l'Amérique fit une impression profonde sur les compagnons de voyage protestants qui nous avaient suivis depuis les chutes, et auxquels M. O'Morra servait d'interprète durant notre séjour dans cette partie du Canada, si essentiellement catholique. V. H.

(A suivre)

CHRONIQUE.

La cause du Père Jean-Gabriel Perboyre, lazariste, a fait un pas décisif ; le Saint-Père a, croit-on, l'intention de couronner l'année jubilaire de son ordination sacerdotale par la béatification de ce vénérable martyr, qui sera de tous les missionnaires qui ont évangélisé la Chine et de tous ceux que l'œuvre si admirable de la Propagation de la Foi a entretenus dans le monde entier le premier placé sur les autels.

* * *

Le gouvernement italien pourrait bien avoir sous peu d'autres préoccupations que celle de faire passer des lois anti-cléricales et de forcer le Souverain-Pontife à céder à l'orage et à se retirer de Rome. Des nouvelles alarmantes arrivent de Massouah ; 350 hommes, qui s'étaient avancés à la rencontre d'un chef abyssin, sont tombés victimes de la trahison des soldats indigènes ; les principaux officiers de l'expédition se trouvent parmi les morts. De plus, non-seulement la Turquie, mais la France et même la Russie ont déjà protesté contre les agissements de l'Italie à Massouah,

* * *

L'empereur Guillaume II voyage à la recherche d'un panacée contre la guerre ; s'il est vrai qu'il a obtenu un rapprochement entre la Russie et l'Allemagne, il pourrait bien s'être aliéné tout autant l'Autriche et l'Angleterre. En tout cas les armements ne s'arrêtent nulle part et le militarisme, ce fléau des temps modernes, paralyse de plus en plus et commerce et agriculture et industrie. Si l'on ajoute à cela que la température des derniers mois a été extrêmement défavorable aux récoltes et que les grévistes se multiplient et s'enhardissent plus que jamais, on pourra bien arriver à la conclusion qu'une commotion sociale ou une guerre européenne ne saurait être éloignée. On admettra également que quand la tourmente éclatera, elle ébranlera l'Europe jusque dans ses fondements et la parsèmera de ruines.

* * *

En France la haine de la religion s'accroît avec une frénésie diabolique dans les chambres, dans le gouvernement et dans l'administration. Il y a heureusement aussi quelques rares, mais nobles exceptions. Ainsi le maire de la ville du Puy dans un arrêté publié pour autoriser de nouveau les processions religieuses, disait il y a quelques semaines : " Considérant que de nombreuses pétitions de commerçants et d'habitants de toutes les classes de la ville réclament instamment le rétablissement de ces cérémonies religieuses qui sont dans l'esprit de la population, qui ont une origine aussi ancienne que la ville elle-même et ont contribué au développement de son commerce et de son industrie par les nombreux pèlerinages qui lui apportaient les richesses non-seulement de la France et de ses rois, mais de toutes les nations de l'Europe. . . arrêtons que le décret interdisant les processions dans la commune du Puy est rapporté."

* * *

Le marquis de Ripon, ancien vice-roi des Indes, a donné ces jours derniers un bel exemple en recevant dans son hôtel les instituteurs et les institutrices des écoles catholiques primaires de Londres. Cette fête unique dans son genre est bien faite, dit le *Catholic Times*, pour opérer entre les catholiques un rapprochement de cœur, sans égard à la différence de rang. La magnifique résidence du marquis, était brillamment illuminée pour la circonstance, et chaque visiteur à l'arrivée, recevait de ses hôtes le plus cordial accueil. Le cardinal Manning et le duc de Norfolk étaient là, au milieu de la foule, et témoignaient vivement du plaisir que leur faisait éprouver cette réunion.

* * *

Nos voisins ont eu à déplorer la mort du général Shéridan ; ses funérailles ont été célébrées avec grande pompe ; le cardinal Gibbons lui-même a officié. Le président et sa dame y assistaient ; les membres du cabinet et du sénat, les juges, les députés, le corps diplomatique et l'armée y étaient représentés. Le sénat américain n'a point encore approuvé le traité des pêcheries ; il paraît même disposé à le renvoyer aux calendes grecques ; cela nous donnera le temps d'y réfléchir encore nous-mêmes.

* * *

Dans notre propre Puissance un seul petit nuage se montre à l'horizon ; au Manitoba le cabinet Greenway semble déterminé à battre en brèche vigoureusement le monopole du Pacifique Canadien ; une certaine presse l'accuse de trop favoriser les spéculateurs américains. La chose est possible et les Manitobains comptent sans doute y trouver de l'avantage pour leur province ; sera-ce au détriment du reste de la Puissance ? Nos hommes d'État auront à l'examiner avec soin et à agir en conséquence.

Les moissons dans l'Ouest s'annoncent très belles ; dans Ontario et Québec on semble satisfait également. Quel contraste sous tous les rapports entre notre état et celui de l'Europe en ce moment ! Que d'actions de grâces ne devons-nous pas à notre Père céleste pour toutes les faveurs dont il nous comble ! Puissions-nous en profiter pour avancer dans le droit chemin d'un pas encore plus ferme et plus généreux !

D. C.

BIBLIOGRAPHIE

Vie abrégée du vénérable J. Gabriel Perboyre, de la Congrégation de la Mission. Petite brochure in-16.

Dans ce petit volume, la vie du vénérable missionnaire est si bien condensée qu'aucun détail essentiel n'y manque. La naissance du héros, son enfance, sa famille, sa vie de collège, ses premiers mérites et ses premiers travaux, enfin sa laborieuse et sainte vie de missionnaire couronnée par une mort si héroïque, sont racontés d'une façon intéressante, rapide et complète. Et le lecteur qui aura pris ce petit livre pourra dire qu'il connaît une des plus belles et des plus touchantes figures de missionnaire que puisse lui fournir le martyrologe glorieux de la France dans l'Extrême Orient.

Un ami du peuple au dix-huitième siècle. Vie du P. Rocco, de l'ordre des frères prêcheurs, par S. E. le cardinal CAPECELATRA, archevêque de Capoue, traduit de l'italien, par A. ANDRÉ. In-18.

Ce livre est extrêmement curieux et intéressant. Il est à la mémoire d'un missionnaire des pauvres, qui a laissé de grands souvenirs en Italie ; il montre la vie du petit peuple de Naples et met en scène les rois appelés à le gouverner. L'ensemble est piquant. Le héros qui est mort à quatre-vingt-deux ans sans avoir pour ainsi dire, quitté sa ville natale, y a dépensé toute son énergie, toute son éloquence, toute sa charité à évangéliser, soulager et policer les pauvres gens. Tous les préceptes et les enseignements de ce qu'on a appelé l'économie charitable ont été expliqués en tout ce qu'ils peuvent avoir de réalisable, et mis en pratique au siècle dernier par ce moine dominicain, dont le cardinal Capececlatra a fait revivre la figure, rappelé les œuvres et cité les harangues de la façon la plus agréable et la plus heureuse. Le P. Rocco, dans sa charité et son zèle pour les orphelins, les malades et tous les pauvres, faisait travailler les rois, qui subissaient son influence avec autant de reconnaissance que le menu peuple, et, ce qui est plus extraordinaire encore, cet humble religieux soumettait à sa volonté et faisait agir à sa guise les administrations déjà de son temps si rebelles aux inspirations charitables. Quelquefois, il les suppléait avec bonheur et menait à bien, à lui seul, certaines entreprises qui paraissaient le plus étrangères à sa vocation, où les pouvoirs publics avaient échoué, et qui avaient leur importance pour le bien et la moralité des pauvres. La dévotion à la sainte Vierge et à saint Joseph lui suffisait, par exemple, pour éclairer la ville de Naples la nuit, opération essayée en vain et qui semblait trop onéreuse pour les finances de la ville et de l'état. Les difficultés du P. Rocco avec le Vésuve et ses éruptions sont aussi un curieux chapitre de son histoire. Le cardinal Capececlatra l'a écrite, on le sent à chaque page, avec dévotion et avec amour. Il y a un entrain, une aisance, une joyeuseté cordiale et pleine dans tout le récit, qui devient aisément communicative. La traduction de M. A. André est rapide et heureuse et cette lecture édifiante et des plus amusantes est, nous le répétons, fort instructive. C'est la peinture sincère d'un état de civilisation à peu près disparu, c'est le trait ferme et vivant du profil d'un apôtre, c'est le dessin d'une vie monastique régulière et ardente.

L'Origine du français, par M. ESPAGNOLLE.

Il ya un an, M. l'abbé Espagnolle faisait revivre, dans le monde savant, une thèse qui fut celle de Henri Estienne et de tout le seizième siècle ; à savoir, que la majeure partie de notre langue dérive du grec.

Cette thèse, on le sait, est l'opposée de celle de Littré et de son école, qui ne veulent voir dans le français que du latin et de l'allemand.

A l'apparition du livre de M. Espagnolle, les philologues de tout rang s'étonnèrent. Que voulait ce prêtre et quelle était sa prétention de venir troubler des positions acquises et le paisible règne d'un système dominant ? On le lut : les uns s'emportèrent et le traitèrent avec une violence inouïe ; d'autres haussèrent les épaules, se refusant à pénétrer plus avant dans l'examen d'une question qu'ils croyaient jugée sans appel ; d'autres enfin couvrirent l'auteur d'éloges, admirèrent son travail, mais ne crurent pas autrement à son succès ; le travail venait un peu tard ; l'auteur n'était pas connu ; déposséder les néo-latins ! *Res ardua* Or, voulait voir.

Aujourd'hui, M. Espagnolle livre au public le deuxième volume de son œuvre, c'est-à-dire encore trois mille mots de notre langue, "dérivés du grec, ou entièrement grecs." La méthode est la même ; il se sert des règles et des procédés étymologiques dictés et employés par M. Littré lui-même ; il les applique aux mots français, en suivant l'ordre du dictionnaire, et mettant en regard de ses propres étymologies celles de Littré, de Brachet et de Scheler, il se contente de dire au lecteur : Voyez et jugez.

.....

Dans une lettre succincte et précise, qui est placée en tête du deuxième volume de *l'Origine du français*, M. de la Tour, attaché aux Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale, établit que "l'étude des médailles indique plus qu'une lointaine affinité entre les Gaulois et les Grecs." On y verrait, dit-il, "des preuves nombreuses et certaines, que de grandes relations ont existé entre la Gaule et la Grèce *plusieurs siècles avant l'ère chrétienne* et que l'influence hellénique s'étendit jusqu'à l'Océan."

C'est une lettre pour le moins piquante, qui donne à réfléchir, et les philologues, même néo-latins, ne resteront pas indifférents devant cette conclusion catégorique de l'auteur : "Bref, dans le monde Gaulois *tout entier*, et notamment dans la *partie qui est devenue la France*, la monnaie est absolument grecque, par sa légende et son type, comme par son système pondéral, et, si je puis ainsi dire, en apparence comme en réalité. . . La numismatique déclare qu'avant l'arrivée des Romains une certaine civilisation d'origine hellénique florissait dans notre pays, et qu'elle y avait pénétré par les voies les plus opposées."—Où donc M. Brachet a-t-il vu que "les Gallo-Romains et les Grecs ne furent jamais en contact ?"

Sans doute, les néo-latins épilogueront là-dessus, comme ils font à tous les arguments qu'on oppose à leur système ; c'est leur droit. On ne leur demande que d'être un peu moins dogmatiques, et s'ils le peuvent, de démolir *dans son fond* l'œuvre de M. Espagnolle.

Nous appelons ainsi les six mille mots de notre langue, dont il nous montre l'origine grecque, et les cinq mille mots du *vieux français*, dont il nous donne la curieuse nomenclature, et qui sont entièrement grecs.

Que les voies par lesquelles tous ces mots nous sont arrivés soient plus ou moins connues, et qu'elles soient "opposées" ou non, la question est intéressante, à coup sûr, et peut défrayer utilement les querelles des philologues, des historiens, et même des numismates. Ce qui saute aux yeux et domine toutes les querelles, c'est que ces mots sont là, tant dans notre langue actuelle que dans la vieille. : il y en a plus de dix mille,

et quelques milliers encore viendront les joindre dans le dernier volume que prépare l'auteur.

On nous permettra, du moins, de dire un mot de l'auteur lui-même, homme modeste, autant que prêtre zélé. Lorsque l'abbé Gorini arriva presque subitement à la célébrité, on apprit du même coup qu'il était curé de campagne ; et on s'expliqua, sans l'admirer moins, qu'il pût, avec de grands loisirs, faire de grands travaux. M. l'abbé Espagnolle est attaché à l'une des paroisses les plus considérables de Paris : il y est très connu des pauvres ; il y voit beaucoup de malades, et, quand il n'est pas occupé aux œuvres de son ministère, il trouve encore le temps et le moyen de faire des œuvres de Bénédicte.

(Revue littéraire.)

Contes populaires de différents pays, par XAVIER MARMIER, de l'Académie française.

M. Marmier continue à écrémer le dessus du panier des *Contes populaires*. Nous sommes à la deuxième série. Elle offre le même attrait que la première. Contes irlandais, anglais, italiens, espagnols, serbes, bohèmes, caucasiens, danois, russes, finlandais, mongols, musulmans, tous se pressent pour former la gerbe ; et elle contient des épis bien séduisants, depuis le récit féerique à la Perrault jusqu'à l'apologue chrétien..... L'ouvrage se termine par des *Légendes hébraïques*. C'est une véritable révélation pour les lecteurs qui ne connaissent que les récits inspirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les *Contes populaires* de M. Marmier peuvent être lus indistinctement par les petits et les "grands" enfants. Tous y prendront "un plaisir extrême."

Récits de la dernière guerre franco-allemande, par C. SARRAZIN, médecin principal en retraite.

L'auteur nous livre ici les notes prises par lui au jour le jour, tantôt dans les ambulations, tantôt sur le champ de bataille, avec une sûreté de critique, d'analyse et d'examen, qui font de son travail un document précieux. Il a assisté aux journées de Wissembourg, de Froeschwiller, de Sedan, puis au siège de Paris, et son récit pour toutes ces parties de la guerre est bien celui d'un témoin oculaire. On y voit parfois la colère, toujours l'impartialité ; mais partout et surtout le patriotisme. Excellente publication d'un intérêt réel, que nos bibliothèques populaires feront bien de propager.

(Polybiblion).

Les Deux Maîtres de l'enfance, le prêtre et l'instituteur, par l'Abbé AUGUSTIN SICARD. Un vol. in-12.

Une question domine en ce moment toutes les autres, celle de l'éducation de l'enfance. Un nouveau livre de M. l'abbé Sicard, à qui deux ouvrages couronnés par l'Académie française donnent une grande autorité en ces matières, ramène l'attention sur cette question capitale. Sous ce titre : *Les Deux Maîtres de l'enfance, le prêtre et l'instituteur*, l'auteur établit la grande thèse de la nécessité de la religion dans l'éducation, avec une force, qui n'a point été atteinte encore jusqu'ici.

Point de déclamations, point de récriminations. Des faits, des observations, une psychologie pénétrante qui suit dans *l'esprit, la conscience, la volonté, le cœur*, les effets d'une formation religieuse ou impie. La troisième partie du volume confirme la thèse sur les leçons de l'expérience, en invoquant les enseignements de l'histoire, l'autorité des hommes d'État, la pratique actuelle de peuples.

Lady Georgiana Fullerton, sa vie et ses œuvres, par MME AUGUSTUS CRAVEN.

Une grande naissance, une intelligence d'élite et, pardessus tout, une grande âme font de Georgiana Fullerton une figure de premier ordre aussi attachante par l'élévation de son caractère que remarquable par l'évolution de son esprit. Protestante et Anglaise, elle se fit catholique et se mit à la tête de ce grand mouvement de retour au catholicisme, qui depuis un demi-siècle se développe dans la haute société anglaise. Sa vie offre donc le plus grand intérêt.

Il appartenait à Mme Augustus Craven, l'auteur du "*Récit d'une sœur*", de nous raconter l'histoire de cette âme, de la pénétrer, de nous la montrer dans toute sa sincérité. Fille de Lord Granville, ambassadeur d'Angleterre à Paris, Lady Georgiana a passé une grande partie de sa jeunesse en France ; elle nous raconte elle-même ces heureuses années et son récit est en même temps un tableau de la haute société parisienne. Ce volume est un hommage, des plus intéressants, écrit en faveur d'une âme d'élite, d'une femme douée d'une rare élévation d'esprit.

La Semaine Religieuse de Québec, par M. L'ABBÉ PROVANCHER.

Les Semaines Religieuses se multiplient ; elles méritent l'encouragement du public, car elles sont destinées à faire beaucoup de bien. Celle de Québec, dont le premier numéro vient de paraître, a l'avantage d'être rédigée par un prêtre tout aussi intelligent que zélé ; c'est une garantie de succès.

Annuaire de l'Institut Canadien de Québec, 1888.

Ce numéro, d'un intérêt exceptionnel, renferme une Conférence sur *Crémazie* par M. N. N. Olivier, une Causerie historique sur *l'ancien barreau de France*, par M. J. E. Prince, une Conférence sur *Pompéii*, par M. Joseph Frémont, une Notice sur Mlle de Verchères, par le même, une Relation des faits héroïques de cette jeune enfant de quatorze ans, faite par elle-même (1), l'adresse présentée par les membres de l'Institut Canadien à Son Excellence l'honorable A. R. Angers et la réponse de Son Excellence ; les rapports du bureau de direction et du trésorier, etc., etc.

D. C.

Il s'est glissé quelques fautes d'impression dans le charmant petit morceau de poésie de M. Adolphe Poisson. Nous nous hâtons de les corriger.

6e strophe, 2e vers : Éteinte en son cerveau ;
 7e do 4e do : C'est tout ce qui survit.
 10e do 3e do : Un rameau plein de sève.

(1) Cette relation est conservée aux archives de la marine en France. Le gouvernement canadien a fait transcrire deux copies qui se trouvent, l'une parmi les documents de la Société littéraire et historique de Québec, l'autre dans les archives provinciales.